

ESPRIT LIBRE



BELGIQUE-BELGIE
P.P. - P.B.
1099 BRUXELLES X
BC1587



À la conquête du « vivre ensemble »



TUNISIE & COMBAT LAÏQUE

La Manouba, symbole de la polarisation tunisienne



SPIN-OFFS DE L'ULB

Qu'ont en commun Aliwen, Bone Therapeutics, D-Sight, Delphi Genetics, Amoobi, Ovizio, HMS...?



BIENNALE PHOTOGRAPHIE ET ARCHITECTURE # 4

Observer le quotidien avant de le transformer



PAUL MAGNETTE

« The Magnet effect »



S'informer et choisir ses études
 Tout au long de l'année, y compris en juillet et en août, des conseillers en information et orientation vous renseignent sur les études, les services et la vie à l'ULB.

InfOR-études
 T : 02/650.36.36 - M : infor-etudes@ulb.ac.be
 W : www.ulbruxelles.be/de/infor-etudes

Se préparer
 L'ULB vous propose des cours préparatoires en août - septembre : méthodologie, langues anciennes et germaniques, sciences (préparation spécifique aux études de médecine)...

www.ulbruxelles.be/enseignements/cours-preparatoires

S'inscrire
 Les inscriptions seront ouvertes à partir du 25 juin 2012. Informations sur les délais, la constitution du dossier, etc. sur www.ulbruxelles.be/inscriptions
 T : 02/650. 20.00 (à partir du 25 juin)
 M : inscriptions@ulb.ac.be

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

ULB

INFORÉTUDES

Parés pour l'Université !

2012 ULB PRÉPARER SA RENTRÉE

www.ulbruxelles.be




Connaissez-vous la Lettre de l'ULB ?

Cette **newsletter électronique bimensuelle** (www.ulbruxelles.be/newsletter) suit l'actualité de l'ULB dans ses secteurs de prédilection : enseignement, recherche, international, social, environnement, culture et actualité des campus.

Vous souhaitez la recevoir ?

Rien de plus simple. Remplissez le formulaire en ligne ⁽¹⁾:

www.ulbruxelles.be/dre/com/newsletter.html

] La Lettre de l'ULB [

⁽¹⁾ si vous n'appartenez pas au personnel de l'ULB

S'ouvrir à l'autre

Chères membres et chers membres de la Communauté universitaire, nous avons appris que nous pouvons toutes et tous nous retrouver dans une situation où nous sommes étrangers par rapport à ceux qui vivent près de nous, par nos origines, nos cultures nos expériences de vie différentes. Nous avons vu que la rencontre était importante pour mieux vivre ensemble, pour s'enrichir mutuellement des expériences des uns et des autres mais cette rencontre n'est pas toujours facile.

Notre Université, à l'initiative du Cercle du libre examen et de l'adjoint culturel du recteur, a décidé de réfléchir ces dernières semaines au « Vivre ensemble » sous l'angle de plusieurs thématiques que vous découvrirez dans le dossier de ce numéro d'Esprit libre.

La société dans laquelle nous sommes se construit et se cimente par la tolérance. Mais laquelle ?

Etre tolérant c'est accepter d'autrui qu'il pense et agisse différemment, accepter de confronter des points de vue différents, des façons d'être et d'agir dans le respect de l'égalité (et de la légalité !), de la réciprocité dans un souci de compréhension, d'ouverture et de progrès.

Selon Aristote, tolérer c'est connaître (naître avec), devenir la chose connue, sans perdre son identité. Vous lirez dans ces pages des points de vue divergents autour des accommodements raisonnables qui ont fait l'objet d'un colloque ce mois-ci, et des difficultés pratiques à leur mise en œuvre. Vous lirez aussi le témoignage du doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Tunis-la Manouba, Habib Kazdaghli qui refuse de céder aux pressions des intégristes religieux.

La tolérance doit se mesurer aussi par la capacité à s'ouvrir au dialogue par l'écoute d'idées.

A ce titre, le débat est un outil essentiel du « vivre ensemble ». Comme le rappelait Philippe Breton dernièrement à l'Université, « faire vivre en soi les arguments de l'autre » (« empathie cognitive ») est une compétence essentielle pour débattre de manière argumentée.

Accepter la nouveauté en levant les barrages guidés par des préjugés, se mettre à la place de l'autre permet de « développer un petit parlement intérieur » et une « culture de l'intériorité » essentielle pour le débat et la démocratie.

Car le débat ne s'improvise pas. Nous devons avoir une culture du débat. Au siècle des Lumières, Voltaire a fait de la tolérance une conduite éthique : « Je ne suis pas d'accord avec vous sur ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire ». La tolérance ouvre ainsi la voie vers celle de la liberté d'expression.

Nous devons nous inscrire dans une démarche de valeurs partagées pour des intérêts communs dans une nouvelle réalité. Université multiculturelle, avec 30% d'étudiants et aussi 23% de chercheurs, 11% d'académiques et 9% d'administratifs d'origine étrangère, l'ULB fait de l'international une réalité quotidienne, à l'image de Bruxelles.

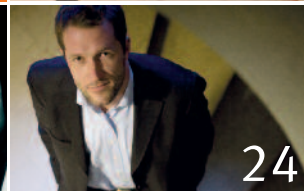
Par ce mois de réflexion notre Université a rempli une de ses missions fondamentales. Celle d'être un acteur engagé. Engagé dans la réflexion, dans l'action, dans les propositions, dans la Cité.

Bref, par son engagement, s'unir peut nous permettre d'être plus forts ensemble.

> **Alain Delchambre,**
Président du Conseil d'administration de l'ULB



« Faire vivre en soi les arguments de l'autre » (« empathie cognitive ») est une compétence essentielle pour débattre de manière argumentée



N° 22 - AVRIL-MAI 2012

04 À LA CONQUÊTE DU « VIVRE ENSEMBLE »

- Le respect au centre du vivre ensemble 05
- Les accommodements (dé)raisonnables 06
- Cécile Laborde : pour une laïcité critique ... 07
- Vivre ensemble dans une société multiculturelle : changer les discours et mettre en place des politiques publiques 08
- Femmes à l'université 09
- Pratiquer le débat : une culture à réinventer ? 10
- FNRS, équipements de pointe 11
- La Manouba, symbole de la polarisation tunisienne 12
- L'actualité universitaire à l'international
- En bref 13
- Un nouvel incubateur à Charleroi 14
- À l'ULB : la création de spin-offs 15

16 ULBcdaire : L'UNIF EN BRÈVES...

- InSilico : la bioinformatique au secours de la génétique 19
- Des cartes, des hommes, des maladies 20
- Diabète : vers une approche personnalisée 21
- Ibrahim Mougande : parcours d'un doctorant du Sud en Arts du spectacle 22
- Biennale Photographie et Architecture # 4 . 23
- Paul Magnette « The Magnet effect » 24

26 À VOIR, À FAIRE À L'ULB... OU AILLEURS

28 LIVRES



À la conquête du « vivre ensemble »

Ces derniers mois, l'ULB a suscité l'attention – voire même la polémique –, de par son actualité et la tenue de certains débats tant au sein qu'en dehors de la communauté universitaire. Pour cette raison, l'Université a décidé de lancer en avril **un mois du « Vivre ensemble »**, en collaboration avec le Cercle du libre examen. Vous trouverez dans ces pages le compte-rendu de ces débats, agrémentés d'autres sujets qui nous tiennent à cœur, à l'Université, et qui concernent nos sociétés modernes, de façon générale. Ils permettent de mieux cerner et dépasser les obstacles à ce « vivre ensemble » à construire et reconstruire continuellement, au quotidien.

Le respect

au centre du vivre ensemble

Dans le cadre du mois du Vivre ensemble, trois premières conférences ont été proposées au public : « **Peut-on rire de tout ?** », « **Rôle et déontologie des médias d'information** » et « **Couples et familles multiculturels** ». Quel rapport entre ces thématiques ? Vous lirez dans cette page qu'émerge un concept fondamental pour vivre ensemble : celui du respect des individus.

PEUT-ON RIRE DE TOUT ? OUI, MAIS PAS AVEC TOUT LE MONDE, RÉTORQUAIT DESPROGES.

Aujourd'hui, souligne Dan Van Raemdonck, professeur de linguistique, le communautarisme s'invite dans le débat de l'humour, parfois dans un état d'esprit victimaire qui ferait que d'aucuns s'interdisent l'humour visant les communautés. Pour Bruno Coppens, humoriste, si l'on doit respecter le sentiment religieux, on doit pouvoir s'attaquer aux institutions comme le Pape, les politiques, les banques ou la famille royale. A ses yeux, on va aujourd'hui plus loin qu'hier avec des Stéphane Guillon, Nicolas Bedos ou Yann Barthès. Un sentiment que ne partage pas Joël Kotek, politologue, qui, images à l'appui, nous montre la violence des caricatures de presse au XIX^e siècle. Et de lancer un plaidoyer pour l'auto-dérision, l'humour extrême et le droit au blasphème. Sur les limites à fixer, Kotek insiste sur l'intention : celle de faire rire ou de faire avancer le débat, l'incitation à la haine étant à combattre farouchement. C'est d'ailleurs toujours l'intention humoristique que les juges tenteront de déceler s'ils sont saisis, souligne Bernard Mouffe, professeur de Droit à Namur. Et dans 95% des cas – notre pays étant l'un des plus libres – le droit à l'humour est cautionné, légitimé par trois raisons : la liberté d'expression, le droit légitime de nuire et l'intérêt social. La vraie limite claire étant le dommage corporel. Dans une série d'affaires, l'atteinte à la dignité humaine (affaire du lancer de nain, par exemple) et donc au respect des individus a amené les juges à être moins conciliants.

L'UTOPIE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Dans le cadre de la conférence sur les médias, les reproches ont fusé sur le traitement de l'attentat de la mosquée d'Anderslecht donnant à penser que Bruxelles aurait été au bord de la guerre civile. Jean-Pierre Jacqmin, directeur de l'information à la RTBF, a souligné combien l'objectif des rédactions du service public était de pousser la réflexion. Sa vision est résolument optimiste partant du constat que le journal de France 2 regagne en audience en passant du temps à expliquer l'info.

Viser la clarté du message et adopter un langage à la portée de tous vont permettre, à ses yeux, de « retrouver un tronc commun d'informations pour vivre ensemble ».

François Heinderyckx, directeur du Département des sciences de l'information et de la communication, a dénoncé l'utopie des nouvelles technologies qui devaient permettre de s'ouvrir aux autres cultures et au monde. « C'est exactement l'inverse qui s'est produit, a-t-il soutenu. Elles sont des machines à consolider ses propres idées et à exprimer la haine de l'autre ». Malgré la révolution que traverse le monde des médias, Jean-Jacques Jespers a quant à lui souligné que les grands fonda-

mentaux du métier restaient de mise : recueillir les informations, les vérifier, les comparer, les expliquer. Dans l'affaire de l'attentat de la mosquée, a renchéri Jean-Pierre Jacqmin, 99 % des messages envoyés sur Twitter étaient erronés mais « nous avons fait le travail de vérification et les accusations d'attentat raciste qui circulaient n'ont pas été relayées ».

TOUT COUPLE EST MIXTE

Dans tous les couples, les deux partenaires sont issus de cultures familiales différentes a posé Isabelle Duret, chef du Service de psychologie du développement et de la famille (ULB), dans le débat sur « Couples et familles multiculturels ». Dans le cas où une « macroculture » vient se superposer, la question est de voir comment la famille va « métaboliser » cette différence culturelle qui est parfois vécue comme une déloyauté. Souvent, dit-elle, la menace et les pressions viennent de l'extérieur du couple, liées à une peur du mélange, à une « angoisse de dissolution de l'identité collective ». Plus les groupes ont une identité faible, plus ils auront de difficulté à accepter la différence.

Pour Philippe Woitchik, ethnopsychiatre, en général ce n'est pas tant la différence qui pose problème que la similitude : « Ce qui fait la conjugalité, c'est l'incompréhension. Le couple est fondé à disparaître s'il n'y a plus de curiosité. » La conjugalité doit trouver un bon équilibre entre éloignement et proximité au risque de se perdre.

Et Jean Van Hemelrijk, psychothérapeute de conclure : Nous sommes tous des métis ; toujours à mi-chemin de la culture d'un autre. »

> Isabelle Pollet

*Nous sommes
tous des métis ;
toujours à
mi-chemin de
la culture d'un
autre*



DÉBATS : « PEUT-ON RIRE DE TOUT ? », « RÔLE ET DÉONTOLOGIE DES MÉDIAS D'INFORMATION » PHOTOS : JEAN JOTTARD

Les accommodements (dé)raisonnables

En février 2011, dans un avion reliant Tel Aviv à Bruxelles, un passager vint me trouver, accompagné d'une hôtesse, et me demanda si je voulais bien échanger ma place de manière à ce qu'il pût ne pas se trouver assis aux côtés d'une femme. Ma réponse fut évidemment négative – cet homme n'avait qu'à éviter de prendre un transport public si le risque d'une promiscuité considérée comme impure pouvait l'amener à transgresser ses principes religieux. Ce petit incident vécu pose en filigrane la question des « accommodements raisonnables ».

Cet épisode montre que si, à ce jour, des motifs sans doute commerciaux n'entraînent pas (encore) de réponse structurée aux revendications religieuses de ce type, aucun accommodement ne serait raisonnable en ce domaine. Parce que rien ne peut justifier qu'une femme soit considérée comme un voisinage intolérable. C'est dire si l'accommodement que l'on peut raisonnablement accepter dans un cas ne le sera pas dans l'autre, et que la frontière entre les deux attitudes sera précisément l'idée que l'on se fait des valeurs partagées.

CHEZ LES QUÉBÉCOIS

Nombre de multiculturalistes brandissent les accommodements raisonnables comme un droit fondamental et réclament de les inscrire dans la législation, afin de briser le rapport d'hégémonie culturelle qui persisterait au sein de notre société *postcoloniale*. D'autres considèrent qu'il faut les encourager, mais qu'il serait contre-productif de leur donner une force juridique contraignante. Les Québécois enfin ont fait cette distinction entre la voie dite *citoyenne*, qui suppose des ajustements concertés entre personnes de bonne volonté et la voie dite *judiciaire* où, faute d'un accord, la demande est présentée devant un juge qui statue – au risque de judiciariser à outrance les revendications ethno-religieuses.

LA LOI BELGE

Les accommodements raisonnables ne figurent dans aucun texte juridique belge en relation avec la diversité culturelle. La loi belge du 10 mai 2007 fait en revanche état de l'exigence d'*aménagement raisonnables* réservés aux personnes avec un handicap ; liée à la notion de discrimination indirecte, elle vise des situations où une norme considérée comme neutre susciterait malgré tout un désavantage pour certaines catégories de personnes. Certes, l'on conçoit aisément que cette distorsion à la règle commune assure à des personnes affectées par un handicap de bénéficier d'un traitement différencié, qui n'a d'autre objectif que de leur permettre de participer à la vie commune. En revanche, si l'on détourne ce principe pour l'étendre à des catégories de personnes qui l'on considère de manière abusive

être en situation de faiblesse, cette dérive est porteuse d'une atteinte manifeste à la conception démocratique de l'égalité – l'appartenance à un groupe ethnique ou religieux n'étant en rien objectivable.

ET EN PRATIQUE ?

Il y a des difficultés pratiques à mettre en œuvre les accommodements : d'abord en distinguant ce qui est raisonnable de ce qui ne l'est pas, entre les points de vue du demandeur et du pouvoir attributeur ; ensuite, dans la gestion, notamment des risques, que cela entraînerait, ou encore en matière d'équité entre les différents acteurs ; enfin, en raison de la frontière floue entre droit à l'exception et prosélytisme. Comme il est difficile de traiter au cas par cas, qui supposerait quantité de recours, d'aucuns considèrent que mieux vaut s'y refuser par principe, laissant à l'employeur (ou l'autorité) de tenter de satisfaire des demandes non disproportionnées. Nombre d'observateurs estiment en effet raisonnable de privilégier la voie citoyenne, celle des ajustements concertés, par le canal de la tradition du dialogue social, tant que cela ne remet pas en cause l'équilibre des rapports sociaux et ne crée pas de privilèges pour une catégorie particulière de personnes.

C'est ce qui se pratique depuis des années sur le terrain social en Belgique, et porte manifestement ses fruits, comme l'a montré en 2005 une étude des professeurs Foblets (KUL) et Martiniello (ULG). Leurs conclusions nuançaient fortement les présupposés courants, soulignant la créativité et le pragmatisme des acteurs de terrain pour gérer les requêtes et faire face à des situations inédites. Pour l'essentiel, constataient-ils, une expression de conviction est refusée et non négociable quand l'exécution du contrat de travail ou la réglementation interne est mise à mal, l'objectivité du traitement de l'usager mise en doute, la sécurité et l'hygiène menacées, le rapport avec la clientèle mis en question. Mais au-delà de ces cas d'une relative clarté, les attitudes varient considérablement. Contribuant ainsi à marquer le fil rouge entre le raisonnable et le déraisonnable.

> **Jean-Philippe Schreiber**,
Professeur, directeur de recherches au FNRS

En ouverture au colloque international sur l'accommodement raisonnable de la religion en Belgique et au Canada, l'ULB a reçu ce 26 avril, **Cécile Laborde, professeur de théorie politique à l'University College of London**. L'auteur de "Critical republicanism : the hijab controversy and political philosophy" et de « Français, encore un effort pour être républicains » était déjà présente à l'Université le 2 mars dernier pour y livrer sa vision de la laïcité.



© ULB - PHOTOS : JEAN-MICHEL CLAJOT, CASSANDRE STURBOIS, MICHEL VANDEN ECKHOUDT.

Cécile Laborde

Pour une laïcité critique



A l'invitation de l'Unité de psychologie des organisations et du groupe Tayush, Cécile Laborde y a donné une conférence un peu provocatrice dans son intitulé « Intégration : le modèle français est-il exportable? » puisque selon ses propres termes, ce dernier n'a rien d'exceptionnel et ne fonctionne pas ; la pensée républicaine étant en pleine déconnexion avec les pratiques sociales. D'entrée de jeu, Cécile Laborde explique la forme particulière prise par la laïcité française : héritage historique des Lumières et de la libre pensée, du combat pour la république contre l'Église au XIX^e, de l'État jacobin centralisateur et d'une mauvaise gestion du colonialisme.

En France, souligne-t-elle, le terme laïcité, récupéré, sert à « débaucher » et à légitimer les discours racistes d'extrême droite.

« SÉCULARISME »

S'éloignant de ce modèle et préférant le terme « sécularisme », Cécile Laborde définit les deux conditions du « minimum laïque » à ses yeux : la garantie constitutionnelle (soit l'absence de référence au religieux dans la Constitution ; les États reconnaissant par ailleurs les religions) et la séparation du politique et du religieux dans la sphère commune (l'État établit les règles communes ; les églises veillent au salut des âmes).

Évoquant la laïcité de « présentation » (la symbolique de la présentation des signes religieux dans la sphère publique), l'oratrice a mis en exergue la tendance en Europe à ne plus donner de signification réelle aux signes de la religion dominante. Ce qui est important, a-t-elle souligné, c'est la manière dont le signe sera perçu : les minoritaires et les majoritaires vont donner des sens différents aux symboles. Pensons au sapin de Noël et aux guirlandes lumineuses dans la ville... La sphère publique européenne n'est en effet pas laïque, à ses yeux, mais « catho laïque » et donc fortement biaisée en faveur des religions majoritaires.

Cécile Laborde prône une « laïcité critique » examinant ce qui est susceptible d'être accepté par tous, en revenant à des principes fondamentaux.

« LAÏCITÉ CRITIQUE »

Pour elle, l'égalité nécessite de donner des privilèges aux groupes minoritaires. Dans notre pays, un chrétien peut aller prier le di-

manche s'il le souhaite, relève-t-elle ; ce qui entretient donc une discrimination avec une personne qui souhaiterait prier pendant ses heures de travail, par exemple.

Aux USA et au Canada, ces questions (congés pour des fêtes religieuses spécifiques, aménagement du temps de travail, exception à des règles vestimentaires) sont traitées depuis longtemps par le biais du concept juridique d'« accommodement raisonnable ». A cet égard, il faut noter que le Québec semble faire marche arrière dans l'utilisation de l'aménagement raisonnable comme outil permettant de gérer la diversité.

En Belgique, comme a pu le constater Andrea Rea⁽¹⁾, loin du débat politique et médiatique, un certain pragmatisme semble dominer dans le monde du travail, en l'absence de toute législation. Dans un inventaire des pratiques réalisé en 2010 (Adam et Réa), il a pu relever des situations diverses et une multiplicité de réponses, au cas par cas. Des accommodements dans la composition des repas ou des demandes de congés pour fêtes religieuses posent peu de problèmes, sauf si cela entraîne des dépenses importantes ou des problèmes d'organisation pratique. Le consensus est moins large par rapport au port du foulard où les critères de neutralité ou de visibilité sont avancés, tant dans les secteurs publics que privés. On constate néanmoins que dans les entreprises internationales, une attention particulière est portée à ces problématiques dans le cadre d'un management plus axé sur le multiculturel.

Il s'agit donc d'ajustements concertés sur base de compromis au sein de la société civile plutôt que par voie judiciaire, ainsi que le prônent le Centre pour l'égalité des chances et... Cécile Laborde.

LE MODÈLE ANGLAIS

Pour cette dernière, le modèle par excellence est Londres où l'on pratique le vivre ensemble et le pluralisme dans la ville. Un avis que ne partage pas nécessairement les adversaires du communautarisme.

> Isabelle Pollet

¹ Emmanuelle Bribosia, Andrea Rea, Julie Ringelheim, Isabelle Rorive, "Reasonable accommodation of religious diversity in Europe and in Belgium : Law and practice", in "The Others in Europe" edited by Saskia Bonjour, Andrea Rea and Dirk Jacobs, Editions de l'Université de Bruxelles, 2011.

Vivre ensemble dans une société multiculturelle

Changer les discours et mettre en place des politiques publiques

Il faut arrêter les discours d'exclusion, vanter la différence et apprendre à vivre avec la diversité

Comment vivre ensemble dans une ville multiculturelle ? Quels sont les enjeux sociaux d'une société mixée et diversifiée ? **Rencontre avec Andrea Rea**, sociologue et directeur du Groupe de recherche sur les relations ethniques, les migrations et l'égalité (GERME).



© ULB – PHOTO : ALICE IMPELLIZZERI.

Esprit libre : Comment peut-on définir la société multiculturelle d'aujourd'hui ?

Andrea Rea : Le multiculturalisme est un sujet énorme qui suscite beaucoup de débats. Mais l'erreur serait de le réduire à la migration. Les migrants ne sont en effet plus aujourd'hui tous des étrangers, ils sont très nombreux à être devenus Belges, même s'ils se sentent souvent moins considérés que d'autres, voire même, dans certaines circonstances, discriminés au motif de leur origine. La question du vivre ensemble aujourd'hui ne se pose donc plus entre nationaux et étrangers mais bien entre nationaux attachés à des cultures différentes. Partant de là, je pense que la réflexion ne doit pas se porter sur le terme de la « multiculturalité » mais sur une redéfinition du pluralisme.

EL : Qu'entendez-vous par pluralisme ?

AR : La notion du pluralisme est fondée essentiellement sur la coexistence au sein d'un État-nation de différents groupes confessionnels, politiques ou sociaux, auxquels s'ajoute la question des langues, en particulier dans un pays comme la Belgique. Ces formes de clivages fondamentaux ont donné lieu à une définition du pluralisme qui vise à donner un certain nombre de droits à chacun des groupes. Notre pays dispose ainsi d'instruments politiques qui, sur le principe de non-discrimination, octroient des droits particuliers aux groupes minoritaires et assurent des mécanismes de surreprésentation des groupes minorisés. C'est sur ce principe là que repose, par exemple, le Pacte culturel. Mais aujourd'hui notre pays ne ressemble plus du tout à la Belgique de 1830, ni même à celle des années 60 ou 70. La question est donc de savoir si l'on peut refonder un pluralisme basé à la fois sur des normes communes et à la fois sur une reconnaissance et un respect des particularités de chaque groupe, afin d'éviter que des frontières ne se constituent entre les groupes.

EL : Quelles pourraient être ces normes communes ?

AR : Tout simplement les règles qui sont inscrites dans la Constitution et les lois, telles que l'égalité entre citoyens, l'égalité entre hommes et femmes, le respect des groupes minoritaires, le respect des lois, l'égalité entre les cultes... Sur base de ces normes, il faudrait offrir, au niveau des politiques publiques, un certain nombre de garanties d'égalité en mettant en place des mécanismes de discrimination positive pour les groupes marginalisés, notamment en ce qui concerne

l'accès au travail, au logement et à l'enseignement. Il ne faut pas nécessairement fonctionner sur des quotas. Les entreprises pourraient, par exemple, mettre en place des plans de diversité – comme cela s'est vu au Canada ou aux États-Unis – en privilégiant, à compétences égales, l'embauche de personnes issues de groupes minoritaires.

EL : Vous parliez aussi de la nécessité d'une reconnaissance des particularités de chaque groupe...

AR : Oui, à côté de la reconnaissance des droits, via la mise en place de politiques publiques donc, il faut une reconnaissance d'*estime*. Les discours politiques doivent donc aussi changer. Il faut arrêter les discours d'exclusion, vanter la différence et apprendre à vivre avec la diversité. Parce qu'on n'a pas le choix si l'on veut construire la société future et « vivre ensemble ».

> Valérie Van Innis

Une 'upper class' en sécession

Andrea Rea relève une autre tendance dans nos sociétés diversifiées, celle du retrait des classes supérieures. « On insiste souvent sur le repli communautaire des personnes issues de l'immigration – et je ne veux pas dire qu'il n'existe pas – mais on occulte généralement le repli de certaines fractions des groupes majoritaires qui ont accès au pouvoir économique, au pouvoir politique et à la mobilité. Or, le risque d'être dans un *entre soi*, voire même dans une sorte de sécession est plus large, plus répandu chez ceux qui occupent des positions élevées que chez ceux qui occupent des positions inférieures », souligne-t-il. Ainsi, lorsque les membres de la classe supérieure entrent en sécession, ils n'investissent plus en Belgique et fonctionnent plus dans une logique de réseau que de territoire, en vivant entre New York, Londres et Tokyo. C'est donc une « upper class mondialisée ». « C'est au niveau de l'éducation que cette tendance est le plus perceptible. Ces personnes décident de ne plus mettre leurs enfants dans des écoles où l'on trouve des classes sociales inférieures qui, selon elles, font baisser le niveau. Ils inscrivent alors leurs enfants dans une école privée. Le risque n'est pas tant que ceux qui ont le moins se ghettoïsent, mais que ceux qui ont le plus se retirent, accélérant par là même le phénomène de ghettoïisation pour les classes inférieures », conclut le sociologue.

Femmes à l'université

Une étude du Département d'économie appliquée (DULBEA) fait le point sur **les inégalités entre femmes et hommes** dans les universités francophones de Belgique. Le tableau est plutôt noir...

Les étudiantes sont nombreuses à l'université et sont souvent plus brillantes que les hommes : on l'observe depuis de nombreuses années partout en Europe. Des chercheuses du Département d'économie appliquée (DULBEA) – Danièle Meulders, Sile O'Dorchai, Natalie Simeu, Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management – se sont intéressées à cette « féminisation » dans les universités. Soutenue par le ministre Marcourt chargé de l'Enseignement supérieur et la ministre Laanan chargée de l'Égalité des chances en Fédération Wallonie-Bruxelles, leur étude GENIUF porte sur les inégalités de représentation femmes-hommes parmi les étudiants et parmi les enseignants et chercheurs.

ÉTUDE GENIUF

Elles observent notamment qu'en 2010, les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles comptaient 54% d'étudiantes et 57% de leurs diplômés étaient des diplômées. En 2009, en Belgique, 50% des femmes âgées de 30 à 34 ans avaient un diplôme de l'enseignement supérieur contre seulement 39% des jeunes hommes. En d'autres termes, aujourd'hui, les jeunes femmes sont plus éduquées que les jeunes hommes.

Pourtant et là aussi, c'est bien connu des économistes et des sociologues : à diplôme et ancienneté identiques, les femmes sont moins bien rémunérées que les hommes.

H/F... À ÉTUDES ÉGALES, CARRIÈRE ÉGALE ?

Fait-on une carrière différente dans une université selon qu'on est un homme ou une femme ? La réponse semble être oui ! Alors que la population étudiante s'est féminisée, le pourcentage de femmes aux échelons les plus élevés de la carrière académique et dans les instances décisionnelles des universités et du FNRS n'augmente pas : de majoritaires parmi les étudiants et d'égaux parmi les assistants, les femmes laissent petit à petit la place aux hommes pour n'être plus que 10% parmi les professeurs ordinaires en Fédération Wallonie-Bruxelles !

Selon les chercheuses du DULBEA, ces inégalités s'expliquent par le mode de fonctionnement des universités et le modèle masculin qui y est privilégié. « Les critères, les procédures, la composition et le fonctionnement des commissions de nomination et de promotion sont défavorables aux femmes » concluent-elles. En comparaison avec les autres pays européens, où les universités ont mis en place de nombreuses politiques actives pour plus d'égalité, les universités francophones de Belgique font figure de parent pauvre. Beaucoup reste à faire dans le domaine de l'égalité dans nos universités. Il faut les inciter à mettre en place des politiques de visibilité et de sensibilisation, à promouvoir la recherche et les études sur le genre, à se préoccuper de la représentation des femmes dans les instances décisionnelles, dans les commissions de promotion et de nomination, etc. »

> **Nathalie Gobbe**



C'EST UN CONSTAT : LE POURCENTAGE DE FEMMES AUX ÉCHELONS LES PLUS ÉLEVÉS DE LA CARRIÈRE ACADÉMIQUE ET DANS LES INSTANCES DÉCISIONNELLES DES UNIVERSITÉS ET DU FNRS NE GRIMPE PAS...

L'ULB s'engage à mieux faire

Lors de la présentation de l'étude GENIUF, le recteur Didier Viviers a souligné qu'il n'y a pas de pente naturelle vers l'égalité et qu'il est donc nécessaire de mettre en place des politiques volontaristes pour plus d'égalité. Même si les femmes sont désormais beaucoup mieux représentées au sein du corps professoral de l'ULB, il reste en effet encore du chemin à parcourir : au 1^{er} février 2011, les femmes constituaient 35% des chargés de cours et 40% des professeurs de l'ULB, mais seulement 14% des professeurs ordinaires, qui forment le plus haut niveau de la carrière académique. Le recteur propose donc différentes actions.

Il s'engage à publier un rapport annuel sur l'état de l'égalité à l'ULB, qui permettra de mesurer les évolutions sur la répartition des étudiants et du personnel, la composition des organes décisionnels, les promotions et nominations, etc.

Il compte également sensibiliser les membres des instances décisionnelles au thème de l'égalité entre femmes et hommes, et s'attaquer au problème de la sous-représentation des femmes dans les commissions de nomination et de promotion ainsi que dans les organes décisionnels de l'Université, notamment en suggérant une composition équilibrée des listes électorales.

Didier Viviers a également souhaité soutenir la promotion et l'enseignement des études de genre et l'organisation de conférences et colloques sur ce thème. Enfin, pour éviter de pénaliser la maternité et la parentalité, il suggère le financement de suppléances, la prise en compte de la maternité dans les calculs d'ancienneté ou encore la suppression des réunions tenues à des heures tardives... Rendez-vous est fixé le 8 mars 2013 – prochaine Journée de la Femme – pour mesurer les progrès réalisés !



En savoir plus ?

Écoutez le podcast « Paroles de chercheurs » avec Sile O'Dorchai, sur <http://www.ulb.ac.be/actulb/podcast.php>



Pratiquer le débat : une culture à réinventer ?

On parle beaucoup de culture du débat aujourd'hui. À l'ULB, il s'agit même d'une composante essentielle de notre identité. **Mais de quoi s'agit-il au juste ?** Et chacun voit-il la même chose derrière cette idée ?



© ULB - PHOTO : JEAN JOTTARD.

EMMANUELLE DANBLON

En apprenant à produire des arguments, à persuader et à être persuadé en retour, chacun peut acquérir, comme une seconde nature, une meilleure disposition à vivre ensemble

Nous devons à Aristote la première réflexion sur la question. La *rhétorique*, comme on l'appelle alors, devient en effet nécessaire à la démocratie naissante pour aider les citoyens à prendre des décisions librement, c'est-à-dire, autrement qu'en s'adossant à une autorité. Désormais, il faut persuader et chacun peut le faire à sa guise. Aristote note d'ailleurs que la rhétorique est une faculté spontanée mais inégalement distribuée. C'est pourquoi cette faculté peut (et même doit) s'exercer afin de garantir une certaine égalité des chances face au débat.

RHÉTORIQUE ET « VIVRE ENSEMBLE »

Mais la rhétorique a acquis une mauvaise réputation. On n'en a bien souvent retenu qu'une image péjorative ou caricaturale selon laquelle chacun s'exerce à emporter la cause, c'est-à-dire sa cause, et cela, quels que soient les moyens. Il est pourtant absurde d'imaginer qu'une initiation à la culture du débat reviendrait à produire une société de manipulateurs formés à la propagande. C'est que cette vision réduite, déloyale mais surtout dépolitisée de la technique rhétorique nous fait précisément passer à côté de son utilité pour le vivre ensemble, et cela, dans un monde dont la complexité est sans commune mesure avec les premières démocraties.

LE DÉSACCORD... CONDITION DÉMOCRATIQUE

Cette culture du débat est donc à la fois technique et politique. Elle est technique parce qu'elle est attentive au chemin, pas seulement au but. Elle est politique au sens fort, parce qu'elle apprend à gagner de la hauteur de vue face à la multitude des opinions, et cela quelle que soit la cause à défendre. Pourtant, contrairement aux idées reçues, cet apprentissage ne conduit ni au cynisme ni au relativisme. Il habitue le citoyen à se figurer les contours d'un débat, les nombreux chemins pour la réflexion qu'offre la confrontation des points de vue. L'exercice de la rhétorique apprend à ritualiser le désaccord en le représentant, en le formulant, en l'explicitant. Il permet d'éprouver concrètement que les décisions ne sont jamais des vérités mais toujours des renoncements. Le citoyen aguerrri à la technique est alors mieux préparé à prendre des décisions *éclairées* par la mémoire des points de vue divergents. Dans ce sens, le désaccord n'est pas un frein au vivre ensemble. Il en est la condition démocratique.

CONTRE LE DOGMATISME DE LA RAISON

Chaïm Perelman qui a remis à l'honneur l'étude de la rhétorique dans notre Université explique clairement que sa « rencontre » avec l'antique discipline vient d'une réflexion qui s'imposait, à l'issue des violences du conflit mondial de 1939-1945, sur les limites d'une raison trop théorique pour le fonctionnement de la vie publique. De fait, cette raison pratique dont la rhétorique est la technique, n'est ni le parent pauvre de la raison scientifique, ni un ensemble de recettes cyniques à usages partisans, ni non plus une vitrine qui déboucherait sur une conception creuse du vivre ensemble. Et c'est bien cela que redécouvre Perelman, contre un certain dogmatisme de la raison. Il rapproche d'ailleurs explicitement l'antique discipline de la dimension nécessairement pratique du libre-examen.

CRÉATIVITÉ, SOUPLESSE D'ESPRIT

Nous pouvons ainsi renouer avec la proposition liminaire de Perelman, tout en notant que la technique rhétorique reste à ce jour peu enseignée. Soit qu'on lui préfère un système de pensée réputé plus *rationnel*, soit qu'on s'aventure dans divers *coachings*, souvent à usages très locaux, pour ne pas dire opportunistes. Il existe pourtant des recherches qui s'intéressent aux effets produits par un apprentissage régulier de la rhétorique. On y affirme que les citoyens acquièrent, par l'exercice, davantage de tolérance, d'empathie, mais aussi, de créativité et de souplesse d'esprit. Ainsi, en apprenant à produire des arguments, à persuader et à être persuadé en retour, chacun peut acquérir, comme une seconde nature, une meilleure disposition à vivre ensemble, dans un monde complexe où la diversité n'est pas un problème à résoudre mais une occasion à saisir.

Peut-être nous reste-t-il, à l'invitation de Perelman qui aurait eu 100 ans cette année, à nous débarrasser de ce lourd préjugé contre la raison pratique, à réapprendre ensuite la technique de l'échange d'arguments, à replonger enfin avec délices dans la culture du débat.

> **Emmanuelle Danblon, professeur de rhétorique à l'ULB**

FNRS

Equipements de pointe

Grace au programme « Grands équipements » du FNRS, la Faculté de Médecine acquiert un **microscope confocal multiphotonique**. Sa plateforme d'imagerie s'étoffe au bénéfice de la recherche biomédicale.

Technologies de pointe et bonne science sont souvent étroitement liées. Dans le secteur biomédical, la microscopie a connu ces dernières années une progression fulgurante comme en attestent les récents articles en sciences du vivant parus dans les meilleures revues, *Science* ou *Nature* par exemple : rares sont ceux qui ne s'appuient pas sur des techniques de pointe de microscopie.

MICROSCOPE CONFOCAL ET MULTIPHOTONIQUE

Cette « révolution » n'a pas échappé aux chercheurs de la Faculté de Médecine, IRIBHM (Cédric Blanpain, Pierre Vanderhaeghen), laboratoires d'Épigénétique du cancer (François Fuks), de Médecine expérimentale (Decio Eizirik) et de Neurophysiologie (Serge Schiffmann, Jean-Marie Vanderwinden) en tête. La microscopie à fluorescence a pris un essor considérable grâce aux techniques d'immunohistochimie et plus récemment, les techniques qui permettent de « marquer » avec des protéines fluorescentes des cellules ou tissus à examiner se sont considérablement développées.

La microscopie confocale, qui permet d'isoler les informations d'un point précis – entendez un point de quelques millièmes de millimètres –, et ainsi de réaliser de véritables coupes optiques dans un échantillon, est présente sur le campus Erasme depuis 1992. Le campus a été le premier en Belgique à acquérir un microscope confocal multiphotonique : c'était en 2003, avec le soutien du FNRS. En mode multiphotonique (utilisant 2 photons de moindre énergie pour « allumer » les molécules fluorescentes), on peut pénétrer plus profondément dans le tissu, tout en limitant les dommages collatéraux (phototoxicité, perte de la fluorescence/ « bleaching »).

En 2011, grâce à la Fondation contre le cancer, le campus s'est équipé d'un second microscope confocal. Et cette année, le FNRS retient son projet « Grands équipements » : la Faculté de Médecine acquerra dans les prochains mois un microscope confocal multiphotonique de dernière génération, équipé notamment d'un incubateur permettant l'imagerie *in vitro*. De quoi renforcer la plateforme facultaire d'imagerie confocale et multiphotonique déjà fort sollicitée – elle affichait pas moins de 6500 heures d'utilisation et une soixantaine d'utilisateurs réguliers en 2011 !

LOGISTICIEN EXPÉRIMENTÉ

« Les équipements d'imagerie sont très coûteux. Afin de maximiser les retombées de tels investissements, nous avons décidé depuis plusieurs années de les regrouper en une plateforme facultaire partagée. Ce regroupement nous permet également de bénéficier d'un logisticien FNRS expérimenté – un physicien qui a travaillé 15 ans à Londres, notamment au prestigieux institut Cancer Research UK –, qui est attaché à la plateforme depuis janvier 2011. Un équipement de pointe est

en effet peu de chose sans les compétences pour l'utiliser », explique Jean-Marie Vanderwinden, directeur de recherche au FRS-FNRS et responsable de la plateforme. Et de poursuivre : « Chaque étude est particulière ; il faut écouter le chercheur, son objectif et ses contraintes éventuelles, évaluer ses données et les caractéristiques de ses échantillons, etc. pour finalement lui proposer la meilleure solution qui lui fera, au final, gagner du temps. Chaque expérience nécessite un protocole spécifique qui mobilise les compétences à la fois du chercheur qui conduit son étude et du logisticien qui connaît sa plateforme ; chaque protocole requiert des ajustements réguliers ; chaque nouvelle image bénéficie de la lecture critique du logisticien expérimentée car les revues scientifiques sont de plus en plus exigeantes sur la qualité des images qui leur sont soumises. C'est donc un vrai travail d'équipe. »

> **Nathalie Gobbe**

En savoir plus :

<http://www.limif.ulb.ac.be>



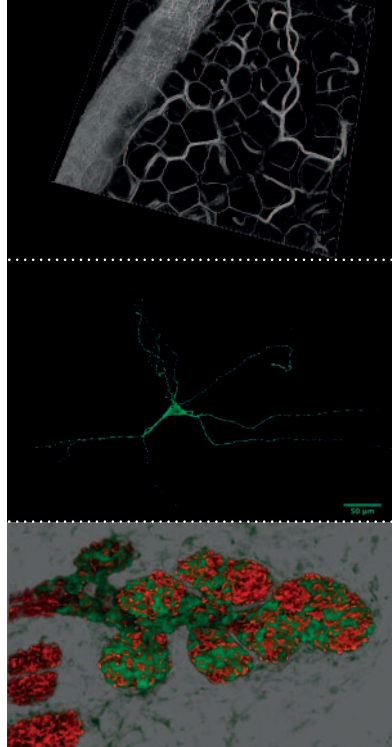
Six projets ULB retenus

Après examen par un comité d'experts – qui prend en compte la qualité scientifique des équipes et de leur thématique de recherche, la pertinence des équipements demandés au vu de la recherche et la qualité du plan de gestion proposé –, le FNRS a retenu 15 projets « Grands équipements » en 2012.

Six d'entre eux sont coordonnés par l'ULB, pour un budget total FNRS de plus de 2,9 millions d'euros (soit environ 44% du montant total financé par le FNRS). Ils impliquent des équipes des Facultés de Médecine, Sciences, Pharmacie, Sciences psychologiques et de l'éducation. Ils concernent la protéomique, la spectrométrie de masse, les neurosciences, l'imagerie par résonance magnétique ou encore la microscopie.

Découvrez-les sur

<http://www.ulb.ac.be/recherche/presentation/programmes/equipements.html>



La Manouba, symbole de la polarisation tunisienne

HABIB KAZDAGHLI, DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE TUNIS-LA MANOUBA.

La révolution est un appel fort de progrès émanant d'une jeunesse diplômée et l'Université a un rôle de locomotive à mener dans cette évolution

Le 21 mars dernier, dans la foulée de la fête de l'indépendance tunisienne, l'Université libre de Bruxelles recevait Habib Kazdaghli, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Tunis-la Manouba.

L'homme, historien, est devenu une **figure emblématique de la résistance à l'intégrisme religieux** en Tunisie, depuis qu'il a refusé de céder aux pressions d'un groupe de partisans du niqab (voile islamique intégral) qui ont occupé durant plusieurs semaines les locaux de sa faculté. Il a livré le récit de son expérience.

Esprit libre : La révolution tunisienne est loin d'être terminée ?

Habib Kazdaghli : En 1956, nous avons connu une première révolution avec l'indépendance mais pour ce qui est de la démocratie, nous sommes en plein apprentissage depuis le printemps 2011. La population demande plus de libertés par rapport à l'ère despotique que nous avons traversée. Mais il existe des forces régressives qui voient les choses autrement.

EL : Que se passe-t-il à La Manouba ?

HK : Depuis la fin du mois de novembre, le fonctionnement normal de l'Université est entravé par un groupe déterminé qui exige que nous levions l'interdiction du voile intégral durant les cours et les examens. Parmi ces personnes, il y a des individus appartenant à Al Quaida qui, amnistiés, ont pu revenir à l'Université. Nous leur avons rappelé qu'il existe des lois et des réglementations dont l'égalité entre les étudiants. Nous ne sommes pas contre le niqab : les filles peuvent le porter dans le restaurant, la cour ou la bibliothèque universitaire, mais nos étudiants doivent se présenter aux cours et aux examens le visage découvert. Il s'agit d'une règle universelle et fondamentale : celle d'une bonne communication dans un cadre pédagogique.

EL : A quel type d'entrave faites-vous allusion ?

HK : Fin novembre, nos étudiants qui devaient passer des examens ont été pris en otage notamment par des personnes étrangères à la Faculté ; on m'a empêché d'entrer à l'Université en décembre, suite à quoi j'ai décidé de fermer l'Université un mois ; mon bureau a été saccagé. Après un passage d'étudiants en conseil de discipline, une expédition punitive a été lancée : une grosse pierre a traversé la vitre de mon bureau et m'a manqué de peu. On a également tenté de me déstabiliser en lançant la rumeur que je faisais partie du Mossad israélien !

EL : Il y a un consensus laïque au sein de votre université ?

HK : Les 350 professeurs de ma faculté mènent ce combat avec fermeté. Il y va de notre métier, de notre pédagogie et de la place de l'Université, indépendamment du gouvernement en place. Les groupes auxquels nous avons affaire sont tout à fait minoritaires et agissent au nom de dieu.

EL : Pourquoi cette violence uniquement à La Manouba ?

HK : Il s'agit d'un groupe faible. Ils sont trop peu nombreux pour pouvoir agir dans les 200 établissements du pays. Ils ont concentré leurs efforts à La Manouba, flamme du savoir. A cet égard, le fait qu'il s'agisse d'une faculté de lettres et de science humaines n'est évidemment pas anodin. Nous y étudions les apports pluriels du patrimoine tunisien rappelant notre large ouverture à la méditerranée et à l'Europe. Il y a donc toute une bataille symbolique en cours : ils se sont attaqué au gouvernement démocratique de l'Université puis au drapeau tunisien (NDLR : arraché et remplacé par l'étendard noir salafiste sur le toit de la faculté). On a vu les images de Khaoula Rachidi, cette belle jeune fille ne portant aucun voile (NDLR : devenue depuis héroïne nationale) qui s'est opposée à cette profanation et qui a été jetée à terre et battue.

EL : Les femmes sont particulièrement ciblées ?

HK : La Tunisie moderne est portée par les femmes. Je me sens très soutenu par mes collègues féminines et par ces étudiantes comme Khaoula Rachidi. Elles sont fières de leur appartenance arabo-musulmane mais s'opposent à ces tentatives de mettre en cause les acquis et d'imposer une vision régressiste.

EL : Une réaction se dessine, les jeunes se mobilisent contre Ennahda ?

HK : Le 15 mars, les élections aux conseils étudiants ont été favorables. L'UGET, l'Union générale des étudiants tunisiens, des étudiants ouverts et progressistes ont gagné un maximum de sièges alors que les islamistes ont été défaits. Les jeunes qui n'étaient que 6 % à voter aux élections à la Constituante du 23 octobre, ont été cette fois 20% à aller aux urnes. C'est bien la preuve d'une mobilisation et d'une prise de conscience toute neuve dans la jeunesse.

Pour nous, la révolution est un appel fort de progrès émanant d'une jeunesse diplômée et l'Université a un rôle de locomotive à mener dans cette évolution.

> Isabelle Pollet

L'actualité universitaire
à l'international

En bref...

Un soutien marqué aux universités tunisiennes

Dans le prolongement de la rentrée académique centrée sur le « Printemps arabe », le recteur Didier Viviers avait mené, du 27 au 31 janvier, une première mission officielle en Tunisie pour souligner l'intérêt que porte l'ULB au processus de transition démocratique dans ce pays. Dans ces moments importants pour la société civile tunisienne, le recteur de l'ULB a estimé qu'il était important d'apporter son soutien officiel aux institutions universitaires tunisiennes en renforçant les collaborations avec celles-ci. L'ULB, dont on connaît l'ouverture internationale (plus de 30% d'étudiants étrangers) a profité de cette mission pour souligner auprès de ses interlocuteurs son intérêt à accueillir davantage d'étudiants de ce pays, notamment aux niveaux master et doctorat. De ce point de vue, on notera d'ailleurs que 2/3 des Tunisiens inscrits aujourd'hui à l'ULB y effectuent des études de 3^e cycle (docteurs ou médecins en spécialisation). L'objectif général de la mission ULB était donc de renouer les liens avec les milieux universitaires tunisiens, d'examiner les nouvelles possibilités de collaboration en matière d'échanges d'étudiants et de doctorants mais aussi de recherche, tout en affirmant notre soutien pour les processus démocratiques et la laïcité dans l'enseignement.

L'ULB contribue à la création d'une Agence d'assurance qualité au Liban

L'ULB est un des partenaires européens dans le projet Tempus TLQAA - Towards the Lebanese Quality Assurance Agency. L'objectif général de ce projet est de contribuer à la création d'une Agence d'assurance qualité libanaise. Ce projet de grande envergure se compose d'un consortium de 20 partenaires: 12 partenaires libanais et 8 partenaires européens.

La coopération universitaire sauvée en 2012

Vive émotion du côté de la coopération universitaire ces derniers mois. Le Conseil des ministres a finalement approuvé l'engagement des budgets 2012 de la coopération universitaire et scientifique et ordonné la liquidation immédiate d'une première tranche de 2/3 du financement afin de permettre à ces programmes de mener à bien leur mission. Paul Magnette, ministre de la Coopération au développement, a rappelé que le gouvernement fédéral continuerait à financer les projets aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'accord en conférence interministérielle entre le gouvernement fédéral et les entités fédérées, en vue d'un éventuel transfert de compétence vers les régions et les communautés. Le financement de la coopération universitaire au développement était en effet fortement menacé suite aux mesures d'économie décidées début mars par le gouvernement fédéral belge. Une pétition, qui a récolté plus de 10.000 signatures, avait alors été lancée par les recteurs de plusieurs universités. L'ensemble des représentants étudiants (FEF, UNECOF, TaCC) avait également dénoncé cette situation en organisant un rassemblement devant le cabinet du ministre du Budget, Olivier Chastel, à Bruxelles. Les plus de 1500 étudiants qui étaient dans l'incertitude sont à présent soulagés de savoir qu'ils pourront terminer leurs études ou effectuer leurs stages. Les centaines de projets à l'arrêt vont pouvoir redémarrer.

Nos « ambassadeurs Erasmus »

L'ULB organisait le 19 avril dernier son désormais traditionnel « cocktail des ambassadeurs » qui réunit les étudiants de l'ULB inscrits dans les programmes d'échanges et sur le point de se rendre dans une université étrangère (ou flamande). À cette occasion, Serge Jau-main, vice-recteur aux Relations internationales, a symboliquement remis aux étudiants qui séjourneront dans une autre université leurs « lettres de créance ». Une manière de leur indiquer qu'ils seront au cours de la prochaine année, les « ambassadeurs de l'ULB » dans l'institution qui les accueillera. L'objectif de la rencontre organisée par le Service de mobilité étudiante de l'ULB était aussi de donner quelques conseils pratiques aux étudiants avant le grand départ vers d'autres horizons.



Mission au Vietnam

Le recteur Didier Viviers, accompagné d'une importante délégation de l'ULB, a participé à une mission princière au Vietnam du 10 au 14 mars. Pour l'ULB, l'objectif de cette visite était de resserrer encore davantage ses liens académiques avec ce pays et de marquer son implication à tout niveau dans sa dynamique de développement. L'ULB et ses partenaires, l'ULg/Gx ABT, Hanoi University of Agriculture (HUA) et le Centre d'étude et de développement agricole cambodgien, ont obtenu une subvention européenne de plus de 3 millions d'euros pour réaliser un projet en sécurité alimentaire au Laos et au Cambodge. Ce partenariat a été officialisé dans le cadre de la mission économique conduite par le prince Philippe au Vietnam du 10 au 17 mars.



Un nouvel incubateur à Charleroi

Fin avril, le Biopark Charleroi Brussels South compte un acteur supplémentaire en ses murs : **Biopark Incubator** prend ses quartiers dans un bâtiment flambant neuf.



Nouveau bâtiment sur l'Aéropole de Charleroi : Biopark Incubator 2, soit quelque 4800 m² de bureaux et laboratoires modulables selon les besoins des entreprises, et des salles blanches (GMP), le tout réparti sur 4 étages et construit par Igretec, avec le soutien de la Wallonie.

Le Biopark : au-delà des briques...

Les premiers occupants se sont installés au printemps. D'ici l'été, quelque 12000 m², soit environ un quart de la superficie totale sera attribuée. Le bâtiment s'inscrit également dans le réseau de Smart Work Centers : il peut fournir un espace de travail flexible et pré-équipé en technologie pour une durée limitée à des télétravailleurs, notamment transitant par le Brussels South Charleroi Airport, partenaire de ce projet, qui accueille chaque année près d'un million de clients *business*. Le Biopark Incubator abrite aussi le BioWin Partner Port, inspiré du même principe d'espaces de travail flexibles mais réservé aux travailleurs de la biotechnologie.

Au-delà des briques, Biopark Incubator, c'est aussi et surtout une équipe qui vient compléter la chaîne des valeurs de l'Université et sert de tremplin aux projets de création d'entreprise ou à des jeunes sociétés dans les sciences du vivant et de l'ingénieur.

Biopark Incubator couvre en effet l'ensemble des services nécessaires aux entrepreneurs (qu'ils soient issus de l'ULB ou pas) avant la création de leur société, mais aussi dans leur phase de croissance : il les aide à évaluer le potentiel de leur technologie, il réalise les études de marché et le *business plan*, il les assiste dans la recherche de fonds et le renforcement de l'équipe de management, etc.

Pour ce faire, Biopark Incubator s'appuie sur un réseau d'experts et de *coaches* et travaille étroitement avec différents acteurs de la chaîne de valorisation – le TTO, l'incubateur EEBIC, Héraclès, etc. – (lire article ci-contre).

Par ailleurs, Biopark Incubator assure la gestion du bâtiment, offrant des services administratifs multiples à ses sociétés hébergées, tels que l'accueil téléphonique, le secrétariat, une centrale d'achats ou encore une gestion de déchets centralisée.

> Nathalie Gobbe

A lire aussi dans la Biopark News n°13, sur www.biopark.be



▶ MaSTherCell s'installe

Parmi les premiers occupants du Biopark Incubator 2, la société de services en thérapie cellulaire MaSTherCell. Définie comme la préparation de cellules vivantes humaines à effet thérapeutique, communément appelées « cellules médicaments », la thérapie cellulaire connaît un développement impressionnant, utilisée aujourd'hui en oncologie, en immunothérapie et en médecine régénératrice. Créée fin 2011, financée par l'ULB (par le biais de son fonds d'investissement Theodorus), la Sofipôle (SRIW), Sambrinvest, les co-fondateurs d'Artelis et le Management, MaSTherCell va produire à façon des produits de thérapie cellulaire.

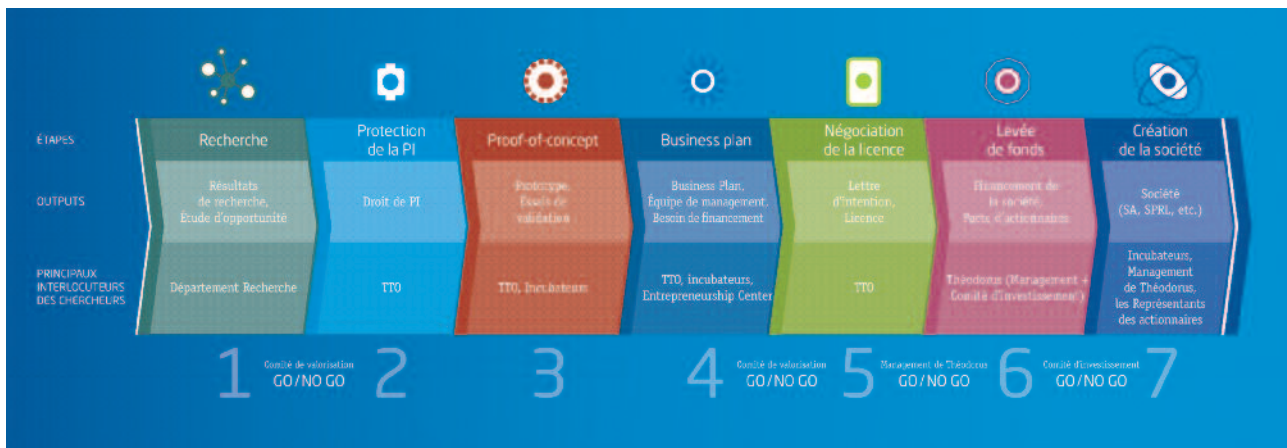
Elle s'installe cet automne au 4^e étage du Biopark Incubator 2, étage prévu pour accueillir des salles blanches entièrement aménagées par elle, conformes aux nouvelles normes européennes sur la production de produits de thérapie cellulaire. Une vraie opportunité de marché – il n'existe aujourd'hui qu'environ 10000 m² de zones GMP adéquates en Europe - et aussi une opportunité d'agenda pour MaSTherCell qui gagne ainsi un an sur son plan commercial initial : gain de temps et en final gain de chiffre d'affaires pour la jeune société.

▶ Week-end de l'Europe au Biopark

Le dimanche 6 mai après-midi sur l'Aéropole de Charleroi, le Biopark Charleroi Brussels South participe au Week-end de l'Europe, une initiative de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui vise à mettre en lumière l'utilisation concrète des fonds européens FEDER et FSE. Autour du thème « Talents de demain », le Biopark propose trois parcours dans ses laboratoires et équipements de pointe : « Les métiers de demain dans la recherche », « Les métiers de demain dans l'industrie » et « Se former toute la vie ». Recherche, plateformes technologiques, valorisation et incubation, entreprises et formation : tous les acteurs sont réunis au cœur du Biopark Charleroi Brussels South.

Plus d'informations sur www.biopark.be ou au 071 60 02 04.





Qu'ont en commun Aliwen, Bone Therapeutics, D-Sight, Delphi Genetics, Amoobi, Ovizio, HMS...? Toutes ces sociétés, « spin-offs » de l'Université, exploitent les résultats innovants de la recherche. Depuis quelques années, l'ULB a progressivement mis en place **un écosystème pour accompagner ce processus entrepreneurial**. Quelles sont les grandes étapes qui conduisent à la création d'une société depuis le laboratoire ? Qui peut aider le chercheur dans son projet ?

Chaque création d'entreprise constitue un processus unique tant les projets varient : certains sont issus des sciences exactes, d'autres des sciences humaines. Plusieurs sociétés proposent des produits, d'autres offrent des services. Parfois le chercheur intègre la spin-off, dans d'autres cas, il reste au sein du labo et assure un rôle de conseil scientifique.

Malgré la diversité des cas rencontrés, le processus comprend quelques phases incontournables (*cf schéma ci-dessus*).

From Research to Business...

A l'origine, le chercheur a une idée de produit ou de service répondant à un besoin spécifique du marché. Au plus tôt, il contacte le Bureau de Transfert Technologique (ULB-TTO) du Département Recherche. Le TTO dispose de l'information relative aux diverses sources de financement permettant de développer son projet. Il réalise les démarches nécessaires pour assurer la protection de l'idée (par exemple par un dépôt de brevet). Enfin, il conseille le chercheur pour établir un premier planning des prochaines actions, et lui présente l'ensemble des acteurs de l'écosystème (Département de l'Administration financière, comité de valorisation, Entrepreneurship Center, incubateurs, fonds d'investissements...)

Par la suite, le TTO et les incubateurs apportent leur aide au montage de la société, à la recherche de partenaires industriels, et au développement du *Proof-of-Concept* (une réalisation courte qui a pour objectif principal de démontrer la faisabilité technique d'une idée et autorise la réalisation des premiers tests de validation).

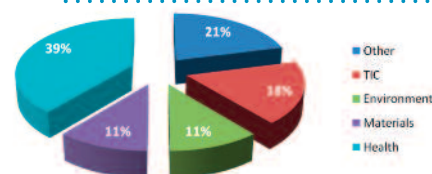
Business Plan, licence...

Phase suivante : le Plan d'Affaires (*Business Plan*). Indispensable pour créer une nouvelle société, il sera réalisé par l'équipe porteuse du projet avec l'aide des incubateurs, de l'Entrepreneurship Center et du TTO. Ce document permet d'établir la vision complète du projet entrepreneurial. Il détermine le potentiel économique du projet, ainsi que le besoin en financement initial. Le business plan servira d'outil de communication sur le projet tant en interne qu'à l'extérieur de l'université. Prochaine étape : la licence. Dans le cadre de la création d'une spin-off, une licence est signée avec l'ULB. Par cet accord,

l'Université octroie un droit d'exploitation commerciale de la propriété intellectuelle. Les termes de la licence sont négociés avec le TTO afin de favoriser le lancement de la jeune société, tout en établissant un « juste retour » pour l'université, le laboratoire et les inventeurs (selon la règle des trois tiers).

Enfin, la levée de fonds s'opère auprès de Theodorus, le Fonds d'investissement de l'ULB dédié à ses spin-offs. Celui-ci va tenter d'attirer des capitaux externes pour maximiser les chances de succès de ces spin-offs. Les équipes de Theodorus, des incubateurs et du TTO s'accordent pour mettre à disposition de l'entreprise les réseaux et moyens dont elles disposent afin de l'aider à développer sa stratégie sur le moyen et long terme.

> Frédérique Margraff



35 spin-offs

A l'ULB, 35 spin-offs ont été créées (en moyenne, 3 par an depuis 2008), dont 29 sont aujourd'hui en activité. Ces spin-offs génèrent environ 300 emplois et sont actives essentiellement dans les secteurs suivants : santé, TIC, environnement, matériaux.

Cet article synthétise la brochure « *Créez votre spin-off à l'ULB* », publiée en octobre 2011. Elle est à votre disposition à l'ULB TTO.

Pour tout renseignement et nouveau projet de spin-off, contactez-nous: spin-off@ulb.ac.be

Retrouvez toute
l'actualité universitaire
au quotidien sur

www.ulbruxelles.be



Visite ministérielle au CERN

Jean-Marc Nollet, ministre de la Recherche en Fédération Wallonie-Bruxelles a récemment visité le CERN (organisation européenne pour la recherche nucléaire), à Genève, afin d'en découvrir les équipements exceptionnels. Il était accompagné de la secrétaire générale du FNRS, Véronique Halloin et des recteurs des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles, parmi lesquels bien sûr le recteur Didier Viviers. Le ministre Nollet a également rencontré des jeunes chercheurs – parmi lesquels plusieurs doctorants de l'ULB – qui travaillent régulièrement au CERN. Une septantaine de scientifiques belges issus de 6 universités (ULB, UMONS, UCL, VUB, Université d'Anvers, Université de Gand) ont été impliqués dans la construction du détecteur CMS installé au CERN.

Société solidaire ou société compétitive ?

C'est désormais une tradition pour la filière Information et communication de la Faculté de Philosophie et Lettres : une expérience de pédagogie par projet permet aux étudiants de troisième année du bachelier, de mobiliser leurs compétences acquises et de développer des compétences nouvelles tout en s'exerçant à la pratique de leur futur métier, soit l'information, soit la communication. Rassemblés par groupe et supervisés par un « tuteur » (membre du corps académique ou scientifique du Département des sciences de l'information et de la communication), ils ont eu pour tâche de réaliser durant toute l'année académique un projet multidisciplinaire qui rassemble les dimensions « journalisme » et « communication ». Le thème du projet de cette année était « Société solidaire ou société compétitive », une thématique déclinée en 20 sous-thèmes particuliers comme, par exemple, la crise financière, l'avenir de la sécurité sociale, la responsabilité sociale des entreprises, l'impôt sur la fortune, le sort des pensions, etc. Une exposition de tous les projets, commentés par les étudiants, clôturait cette expérience en avril.

Cours préparatoires aux études de médecine

Dans le cadre de la réforme des études de médecine, des changements importants interviendront pour les étudiants qui entameront le BA1 en septembre 2012. Le premier quadrimestre sera essentiellement centré sur les sciences de base, qui feront l'objet d'un examen en janvier. Le parcours de l'étudiant au second quadrimestre dépendra des résultats obtenus lors de cette session. Pour suivre efficacement les cours du premier quadrimestre, il est important pour les étudiants de posséder certains prérequis. Afin de les y préparer, l'ULB organise, en collaboration avec l'EPFC, un premier module de cours de six semaines, qui a débuté après les vacances de Pâques. Des cours préparatoires seront également organisés entre le 15 août et le 15 septembre.

L'ULB soutient la Bike Experience 2012

Poursuivant leur volonté de promouvoir une mobilité douce, les autorités de l'ULB et la Coordination environnementale ont invité les membres du personnel de l'Université à participer à la Bike Experience, une action de sensibilisation qui offre l'opportunité de tester le vélo comme moyen de transport sur le trajet domicile-travail, tout en étant coaché par un cycliste averti !



Télévie 2012

La soirée de gala de l'opération Télévie a eu lieu le samedi 21 avril. L'occasion de rappeler que chaque année, cette vaste opération de solidarité permet de récolter plusieurs millions d'euros pour la recherche dans la lutte contre le cancer et la leucémie, chez l'enfant et chez l'adulte. Cette année encore, nos chercheurs furent à l'honneur au cours de cette soirée où le record des dons a une fois de plus été battu : 8,4 millions d'euros.

25 ans d'Erasmus

Lancé en 1987, le programme d'échanges étudiants Erasmus fête son quart de siècle cette année. Près de trois millions d'étudiants et d'enseignants ont déjà pu partir à l'étranger grâce à ses bourses. Pour célébrer cet anniversaire, des étudiants Erasmus de l'ULB ont été invités, le 8 mars dernier, à une séance spéciale organisée à la Commission européenne dans le cadre du cours « L'Union européenne et ses institutions : approches historique, linguistique et culturelle » du Prof. Henny Bijleveld de la Faculté de Philosophie et Lettres.

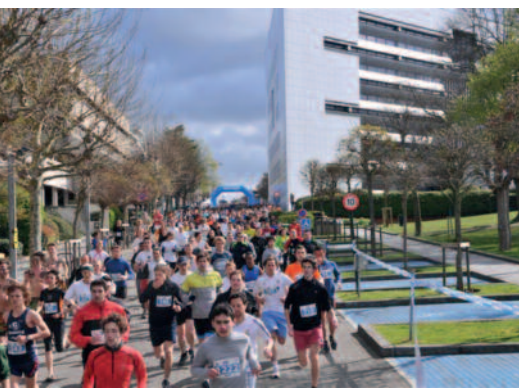
Des étudiantes de l'ULB aux JO de Londres

L'équipe belge féminine de hockey sur gazon s'est qualifiée pour les Jeux olympiques de Londres, qui se tiendront du 29 juillet au 11 août 2012. Cette victoire est toute particulière pour notre Université car les "Belgian Panthers" compte dans leurs rangs pas moins de quatre étudiantes ou anciennes étudiantes de l'ULB (Faculté de Philosophie et Lettres, Ecole polytechnique de Bruxelles et Faculté des Sciences sociales et politiques): Jill Boon, Gaëlle Valcke, Nadine Khouzam et Lola Danhaive.



Bruxelles en images

Les années 1880 à 1900 sont déterminantes pour l'urbanisme bruxellois: la politique des grands chantiers menée par Léopold II va fortement contribuer à l'identité urbaine bruxelloise. À la même époque, des photographes rassemblés au sein d'un mouvement international appelé « Pictorialisme » tendent à prendre modèle sur la peinture et à privilégier des sujets atemporels. La relation entre la ville et sa représentation photographique s'en trouve modifiée: la ville est désormais appréhendée comme paysage. Chargée de cours en Faculté de Philosophie et Lettres, Danielle Leenaerts a étudié ce tournant dans les représentations photographiques de Bruxelles, passant de la documentation à l'expression artistique. Son analyse est parue dans la revue *Brussels Studies*.



Franc succès pour les « premiers » 10 km de l'ULB

Succès incontesté pour la 1^{re} édition des 10 km de l'ULB le weekend dernier! Bonne humeur, déguisements et performances malgré le temps incertain. La course à travers le Bois de la Cambre a rassemblé pas moins de 1200 participants et les organisateurs (le Cercle des sciences et ULBSport) ont ainsi pu récolter 5000 euros qui seront reversés à la recherche scientifique de l'Université.

Prix et distinctions...



→ Prix de la coopération académique Nord-Sud

Le recteur Didier Viviers, a remis le premier Prix de la coopération académique Nord-Sud à l'équipe de recherche d'épidémiologie, biostatistiques et recherche clinique (Pr. Michèle Dramaix-Wilmet et Philippe Donnen) de l'École de Santé publique. Ce prix est destiné à récompenser la qualité des travaux scientifiques et l'action menée par ces chercheurs dans le domaine de la coopération au développement. Ils recevront notamment le montant d'une bourse de doctorat de 4 ans afin d'accueillir un étudiant du Sud pour une thèse en cotutelle.

→ Prix Arne Richter

Lieven Clarisse, chercheur FNRS (Spectroscopie de l'atmosphère, Chimie quantique et photophysique - Faculté des Sciences) a reçu le prix Arne Richter pour jeunes chercheurs exceptionnels, décerné par l'Union géophysique européenne. Ce prix lui a été accordé pour sa contribution à l'exploitation des techniques de télédétection atmosphérique, en vue d'améliorer la compréhension de l'émission et des processus de transport des cendres et de gaz.

→ Prix du Fonds E. et S. Jacobs

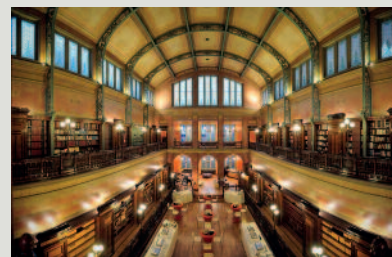
Le prix du Fonds E. et S. Jacobs destiné à aider un jeune médecin dans ses recherches en pathologie digestive a été attribué au docteur Eric Trépo pour un travail sur le rôle du déficit en vitamine D et ses variantes génétiques dans l'hépatopathie alcoolique sous la supervision du professeur Jacques Devière, chef du service de gastroentérologie à l'Hôpital Erasme.

→ Prix de l'Académie royale de Belgique

Le Pr Gilles Bruylants a reçu de l'Académie royale de Belgique son prix annuel, section chimie, pour le travail "Structural Dynamics of Biological Macromolecules: the power of Nuclear Magnetic Resonance". L'étude de la dynamique des macromolécules biologiques, quoique fréquemment négligée, est essentielle pour la compréhension de leur activité biologique. Elle fait partie des thèmes privilégiés de recherche du service d'Ingénierie des nanosystèmes moléculaires, en collaboration avec le Pr C. Redfield de l'Université d'Oxford.

→ Prix de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique

L'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique a décerné le Prix Eugène Schmits à Bernard Dan, neuropédiatre à l'Hôpital universitaire des enfants Reine Fabiola et professeur ordinaire à l'ULB, pour son roman *Le livre de Joseph*. Ce livre nous raconte la quête identitaire, tantôt tragique, tantôt comique, d'un dentiste parisien, Jean-Paul Rakover, bloqué à l'aéroport de Varsovie.



→ Prix du patrimoine culturel de l'Union européenne

Francis Metzger, vice-doyen de la Faculté d'Architecture La Cambre-Horta, s'est vu décerner le Prix du patrimoine culturel de l'Union européenne/Concours Europa Nostra, dans la catégorie conservation, pour la rénovation de la Bibliothèque Solvay. Le concours, organisé depuis 2002, récompense les restaurations exemplaires et les initiatives touchant les multiples facettes du patrimoine culturel européen.



→ Médaille "for the cause of education"

La National Economics University, située à Hanoi au Vietnam, a honoré le professeur André Nayer en lui décernant la médaille honorifique "for the cause of education" du ministère de l'Éducation vietnamien. Ce prix prestigieux récompense les efforts d'André Nayer dans le développement de Masters au Vietnam et le rôle important qu'il joue dans la collaboration entre l'ULB et la National Economics University.

→ Prix de la coopération belge au développement

Aimé Kakudji a reçu le Prix de la Coopération belge au développement pour sa thèse "Sendwe Mining", Socio-anthropologie du monde social de l'hôpital à Lubumbashi (RD Congo), soutenue au Laboratoire d'anthropologie des mondes contemporains (LAMC) en 2010 sous la direction de Pierre Petit. Le Prix de la Coopération belge couronne des travaux scientifiques qui contribuent fortement à la connaissance dont pourra bénéficier le développement du Sud.



→ Student Positive Awards

Patricia Diez-Ticio Finana, ancienne étudiante à la Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management, a décroché le premier prix francophone du Student Positive Awards pour son mémoire intitulé "Décroissance, soutenabilité forte et théories de la croissance" et effectué sous la direction du professeur Marek Hudon. Le "Student Positive Awards" récompense les meilleurs mémoires ou TFE rédigés sur un thème en relation avec le concept d'économie positive.



→ Des étudiants de l'ULB simulent l'ONU

Dix-neuf étudiants de l'ULB, accompagnés par les chercheurs Sidney Leclercq et Vincent Chapaux, ont participé aux simulations de négociation à l'ONU organisées du 1^{er} au 5 avril à New York (NMUN). L'objectif de ces simulations est d'apprendre aux participants l'art de la négociation, de la communication mais aussi de la diplomatie multilatérale. Les étudiants de l'ULB, qui représentaient la Biélorussie et l'Allemagne, se sont distingués en remportant le deuxième prix diplomatique, « Distinguished Delegation », pour leur prestation.

Plus d'information:
<http://ulbmun.wordpress.com>



→ Concours de plaidoirie de la Croix-Rouge

Alizée Bossier et Elisabeth Destain, deux étudiantes en droit à l'ULB, ont remporté le prix de la meilleure équipe à la 13^e édition du procès fictif de la Croix-Rouge de Belgique, un concours interuniversitaire de plaidoirie qui clôturait la campagne Vis ma guerre. Leur prestation sera récompensée par un stage de six mois au tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.



→ Lauréats du concours Jean-Pictet en droit international humanitaire

Le 20 avril dernier, à Winterton en Afrique du Sud, Céline Cocq, Jennifer Sevrin et Alexandre Faudon, étudiants en Master complémentaire en droit international ont remporté la finale du prestigieux Concours Jean-Pictet portant sur la matière du droit international humanitaire.

Glaciers au Groenland

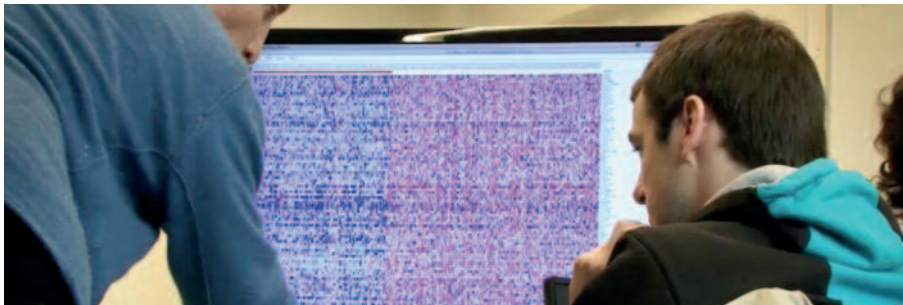
En août 2010, le plus large iceberg de la calotte glaciaire du Groenland se détachait du glacier Petermann, augmentant l'inquiétude d'une potentielle instabilité du glacier et du niveau marin. L'incertitude dans la prédiction de la perte de masse des glaciers du Groenland est l'une des principales limites concernant les changements de niveau de la mer. Dans le dernier numéro du « Journal of Glaciology », un article montre l'utilisation de la modélisation numérique par les chercheurs de l'Institut de Recherche Marine et Atmosphérique de l'Université d'Utrecht et du Laboratoire de Glaciologie de l'ULB dans le cadre du projet FP7 "ice2sea". Cette modélisation permet d'évaluer l'impact du plus grand détachement de glace en 2010, sur la stabilité actuelle et future du glacier Petermann. Les laboratoires cherchent également à vérifier l'interaction du glacier avec les diverses composantes du système climatique.

Le coup de plume - Cécile Bertrand



InSilico

La bioinformatique au secours de la génétique



En 2003, le premier génome humain était séquencé pour le prix de... 3 milliards de dollars. En janvier 2012, la société Life Technologies annonçait pour la fin de l'année ce même séquençage pour seulement 1.000 dollars ! D'ici 2014, près d'un million de génomes humains devraient être séquencés ! Obtenir un génome n'est désormais plus une limite.

STOCKAGE ?

Mais d'autres questions se posent. Où ces millions de génomes seront-ils stockés ? Comment les sécuriser ? Comment les croiser pour des diagnostics ou des études cliniques par exemple ? Les compétences informatiques de "datamining" sont devenues incontournables en génétique. Depuis plusieurs années, l'Institut de recherches interdisciplinaires et de développements en intelligence artificielle (IRIDIA) de l'École polytechnique de Bruxelles travaille sur ces questions.

INSILICO

C'est le projet *InSilico*, soutenu par la Région de Bruxelles-capitale, qui se termine cette année : IRIDIA, en collaboration avec une équipe de la VUB et l'IRIBHM, Faculté de Médecine ULB travaillent depuis six ans à la structuration des données génomiques. Une publication est parue dans la revue *Bioinformatics*, une autre est en préparation. « Nous avons réussi à structurer les millions de données publiques disponibles sur le génome humain. Toute personne qui veut utiliser ces données, les reçoit déjà nettoyées, structurées selon sa requête, validées par des experts en passant par notre interface. Le chercheur peut ainsi se consacrer plus rapidement à l'objet même de sa recherche », explique David Weiss, coordinateur du projet *In Silico*. « Aujourd'hui, nous disposons chez IRIDIA de la plus grande base de données génétiques au monde revues par des experts. Nous continuons à la développer pour créer en quelque sorte le « Google » de la génomique : tout chercheur, tout médecin pourrait y introduire une requête et trouver des dizaines d'informations. »

Le cancer est sans doute le domaine d'application pharmacologique le plus prometteur : la recherche recourt énormément au séquençage pour le comprendre

ENLIGHTEN BIOSCIENCE

Le projet est désormais passé dans une seconde phase, celle de la valorisation économique, toujours avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale. Aidé par l'Office de transfert technologique de l'ULB (TTO) et du Biopark Incubator, l'équipe est en train de créer une spin-off, Enlighten Bioscience.

Emmenés par David Weiss, les chercheurs d'IRIDIA sont en effet capables aujourd'hui de proposer une solution technologique au stockage, à la gestion et à l'analyse des données génétiques produites par des laboratoires, hôpitaux, etc.

Une version demo est disponible sur internet (<http://insilico.ulb.ac.be>). Elle compte quelque 500 utilisateurs parmi lesquels les prestigieux MIT (Massachusetts Institute of Technology), Oxford University ou encore dix « big pharma » et entreprises « biotech », etc. La technologie devrait également intéresser les acteurs de l'environnement ou de l'agro-alimentaire appelés eux aussi à gérer de plus en plus de données génétiques.

> Nathalie Gobbe

Des chercheurs d'IRIDIA apportent une réponse technologique au stockage, à la gestion et à **l'analyse des milliards de données génétiques**. Une recherche de plusieurs années soutenue par la Région de Bruxelles-capitale.



GUILLAUME SMITS

Et côté utilisateurs ?

Guillaume Smits est généticien à l'Hôpital des Enfants HUDERF. Pour lui, la génomique associée à la bioinformatique va révolutionner la médecine. Il explique.

« Il existe quatre grands domaines d'application qui sont arrivés à des degrés de maturité différents : les maladies rares, les maladies communes, les cancers, la pharmacogénétique. Le cancer est sans doute le domaine d'application pharmacologique le plus prometteur : la recherche recourt énormément au séquençage pour le comprendre ; la médecine devrait demain s'appuyer sur ces données génétiques pour le détecter et le soigner, de manière personnalisée. Demain, on pourrait connaître le génome de chaque patient et celui de chaque cancer ou même mieux, d'un même cancer à différentes étapes de maturité puisqu'on sait que c'est un processus évolutif. C'est dire les millions de données que le médecin devra croiser pour décider du traitement le plus adapté.

À l'HUDERF, les médecins sont souvent confrontés à des enfants atteints d'une maladie rare. On dénombre 6 à 8000 maladies rares, souvent dues à une mutation dans un gène. Si on pouvait établir l'exome (partie du génome correspondant aux gènes) pour tous ces patients, on pourrait fortement augmenter le nombre de diagnostics posés. Et on épargnerait ainsi à des milliers de patients le « chemin du diagnostic », c'est-à-dire ces consultations et examens complémentaires répétés chez des généticiens ou des médecins afin de découvrir de quelle maladie ils sont atteints. On pourrait ne pas rater le diagnostic d'une maladie génétique traitable dont les signes cliniques étaient peu spécifiques. Et on pourrait, dans les cas les plus sévères, offrir la possibilité d'un diagnostic prénatal ou préimplantatoire pour les couples souhaitant d'autres enfants. Là aussi, on le voit, le médecin sera amené à traiter des milliers de données et devra s'appuyer sur un outil bioinformatique tel qu'*In Silico* ».

Des cartes, des hommes, des maladies

Au sein de l'École de bioingénieurs, l'équipe de Marius Gilbert mène ses **recherches en épidémiologie spatiale**. De quoi l'emmener de la grippe aviaire en Asie au paludisme en Afrique...

Comment les maladies se distribuent-elles sur un territoire ? Quels sont les facteurs responsables de cette distribution ? Comment les populations malades – animales ou humaines – se distribuent-elles sur ce territoire ? Ces questions, Marius Gilbert et son équipe du Laboratoire de lutte biologique et écologie spatiale tentent d'y répondre en réalisant des modélisations épidémiologiques. Très concrètement, les chercheurs s'appuient sur des cartographies satellitaires, combinées à des données de recensements administratifs nationaux, régionaux, voire locaux pour établir ces cartes détaillées. Pour certains pays, les chercheurs disposent de données très fines ; pour d'autres, ils n'ont accès qu'à peu ou pas d'informations ; ils doivent alors extrapoler, à partir de modèles développés là où les données le permettent.

Munis de ces cartes épidémiologiques, les chercheurs de l'École de bioingénieurs tentent de comprendre pourquoi telle maladie s'est propagée sur cette région ; ils identifient les facteurs et zones à risques ; ils proposent des solutions pour limiter la propagation ou la « réémergence » d'une maladie sur un territoire donné...

GRIPPE AVIAIRE

Depuis plusieurs années, Marius Gilbert étudie la grippe aviaire en Asie. On sait que les canards servent de réservoir à la maladie tandis que les poulets sont les plus touchés par la maladie. On a observé que le système de production joue également un rôle important : les poulets en élevage intensif favorisent plus l'émergence de la maladie que ceux élevés en extensif ou basse cour. Reste pour les chercheurs à réunir ces données discriminantes et à les placer sur des cartes...

STRATÉGIE PAYANTE EN ASIE DU SUD-EST

« L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) prévoit que le demande en volaille aura été multipliée par huit entre 2000 et 2030 en Inde ! En cause bien sûr la croissance démographique et le revenu par habitant qui augmente, et donc la part de viande dans le régime alimentaire. La pression pour développer l'élevage intensif est donc immense, mais elle n'est pas sans risque : risque épidémiologique comme le montre la propagation de la grippe aviaire dans ces élevages ; risque de pollution (en nitrates notamment) ; risque pour les réserves en eaux et en céréales ; risque pour les petits éleveurs, peu compétitifs face aux chaînes de production intensive... » avertit Marius Gilbert qui poursuit : « En 2008, nous avons publié la première cartographie du risque de grippe aviaire en Asie du Sud-Est. Nous avons montré que la population de canards, l'intensité de la production rizicole et la populations humaine constituaient les trois facteurs de risques majeurs, tant en Thaïlande qu'au Vietnam. Ces deux pays ont travaillé à partir de notre cartographie pour proposer des actions de prévention. Le Vietnam a concentré sa surveillance dans les zones où l'épidémie avait le plus de probabilités de se déclencher. La Thaïlande, elle, s'est focalisée principalement sur les canards, susceptibles de véhiculer la maladie : elle a notamment interdit de les déplacer de plus de 10 kilomètres, et cette stratégie s'est avérée payante, puisque plus aucun cas n'a été recensé dans le pays depuis 2008 ».

> **Nathalie Gobbe**



En 2008, nous avons publié la première cartographie du risque de grippe aviaire en Asie du Sud-Est.

Afrique cartographiée

Des chercheurs des Universités d'Oxford, de Floride et de l'ULB – Catherine Linard, Marius Gilbert – soutenus par la Fondation Wiener-Anspach ont établi une nouvelle cartographie de la population humaine en Afrique, basée sur des données de recensement de la population et des données satellitaires. Cette nouvelle cartographie leur a permis d'étudier de façon détaillée l'accessibilité des populations rurales aux centres urbains les plus proches. Publiée dans la revue PLOS One de février 2012, la cartographie montre qu'en Afrique, 90% de la population est concentrée sur moins de 21% du territoire ; le temps moyen par personne pour atteindre la ville la plus proche est de 3h30. L'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est affichent les temps de parcours moyens les plus longs... Données et cartes disponibles sur le site du projet AfriPop : www.afripop.org Catherine Linard va s'appuyer notamment sur cette cartographie pour étudier l'impact de la croissance urbaine sur la transmission du paludisme en Afrique.

La collaboration entre l'ULB et l'Université de Floride doit se poursuivre pour établir la cartographie de la distribution spatiale de la population et l'accessibilité aux grandes villes pour l'Asie dans le cadre du projet AsiaPop.



DECIO L. EIZIRIK, DIRECTEUR DU LABORATOIRE DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE, FACULTÉ DE MÉDECINE ET COORDINATEUR DU PROJET EUROPÉEN.

A terme, nous espérons ainsi offrir des choix thérapeutiques individuels en contraste avec l'approche conventionnelle du 'une-thérapie-adaptée-à-tous'

Diabète : vers une approche personnalisée

Le Laboratoire de Médecine expérimentale, Faculté de Médecine coordonne **le projet européen BetaBAT** visant de nouvelles stratégies de traitement du diabète.

La prévalence mondiale du diabète a atteint 285 millions ; en 2030, elle devrait avoisiner les 435 millions ! Le diabète de type 1 (qui touche 10 à 15% des malades) et le diabète de type 2 (qui concerne 85% des patients) se caractérisent tous deux par une réduction fonctionnelle des cellules bêta pancréatiques, provoquée par une perte progressive de leur fonction et par leur apoptose (mort cellulaire).

On sait que le dysfonctionnement du tissu adipeux brun (TAB) favorise l'obésité et altère le métabolisme des glucides et des lipides ; entraînant in fine une demande fonctionnelle accrue des cellules bêta. « Un échange croisé entre les cellules bêta et le tissu adipeux brun perpétue ou aggrave le dysfonctionnement cellulaire dans le diabète. Cet échange croisé est modulé par le patrimoine génétique des individus à risque. Nous étudions cette question à travers le projet BetaBat », explique Decio L. Eizirik, directeur du Laboratoire de Médecine expérimentale, Faculté de Médecine et coordinateur du projet européen. Il poursuit : « Le projet BetaBat permettra de réaliser un diagnostic détaillé des organelles affectés (ex : le réticulum endoplasmique, la mitochondrie), basé à la fois sur des études ciblées et sur l'approche de la biologie des systèmes. Ce diagnostic permettra de concevoir des interventions spécifiques destinées à améliorer la capacité des cellules bêta et des adipocytes bruns à reprendre le contrôle homéostatique. A terme, nous espérons ainsi offrir des choix thérapeutiques individuels en contraste avec l'approche conventionnelle du 'une-thérapie-adaptée-à-tous' ». Lancé fin 2011 pour 4 ans avec un budget total de 6 millions d'euros, le projet BetaBat réunit autour de l'ULB, coordinateur du projet, dix équipes européennes et américaines.

CELLULES BÊTA ET IMMUNITÉ

Le Laboratoire de Médecine expérimentale – Decio L. Eizirik, Miriam Cnop – vient par ailleurs de marquer une belle avancée dans la pathogenèse du diabète de type 1 : les chercheurs ont identifié et caractérisé par séquençage de l'ARN plus de 15.000 gènes exprimés dans les cellules bêta d'îlots de pancréas humains. Menée avec le soutien de la CE et du JDRF, organisation internationale dédiée à la recherche sur le diabète de type 1, publiée dans la revue PLoS Genetics en mars 2012, cette étude pourrait expliquer pourquoi le système immunitaire attaque spécifiquement les cellules bêta dans le diabète de type 1.

« Aujourd'hui, nous comprenons qu'au début de la maladie, un dialogue a lieu entre les cellules bêta et le système immunitaire ; auparavant, nous pensions que les cellules bêta étaient les victimes passives de l'attaque immunitaire », explique Decio Eizirik. Il y a fort à penser que les gènes liés au diabète de type 1 affectent les fonctions du système immunitaire. En montrant que ces gènes sont exprimés aussi dans les cellules bêta et que leur expression est affectée par des événements qui arrivent en début de maladie, notre recherche renforce l'hypothèse selon laquelle les cellules bêta contribuent à leur propre destruction dans le diabète de type 1. Nous suggérons que les gènes candidats au diabète fonctionnent comme des 'écrivains' pour traduire les 'mots' des cellules bêta dans ce dialogue. »

> **Nathalie Gobbe**

Épigénétique et diabète

Le diabète résulte, c'est connu, de la combinaison de facteurs génétiques et environnementaux ainsi que de facteurs liés au mode de vie. Pour la première fois, des chercheurs ont exploré la dimension épigénétique de la maladie. Le Dr François Fuks, Laboratoire d'Épigénétique du cancer, Faculté de Médecine, en collaboration avec les Drs Decio Eizirik et Miriam Cnop ont mis en évidence des défauts épigénétiques majeurs dans les cellules bêta des îlots pancréatiques de patients atteints de diabète de type 2. Publiée dans l'EMBO Journal, cette cartographie innovante a permis d'identifier 256 gènes altérés et de mettre en lumière des mécanismes impliquant le dysfonctionnement des cellules bêta au cours de l'apparition de la maladie. L'identification d'une signature épigénétique laisse entrevoir de nouveaux mécanismes de pathogénèse du diabète de type 2.



Envie d'en savoir plus sur l'épigénétique (du cancer) ?

Écoutez le podcast "Paroles de chercheurs" avec le Dr François Fuks. <http://www.ulb.ac.be/actulb/podcast.php>



Ibrahim Moungande

Parcours d'un doctorant du Sud en Arts du spectacle

Doctorant en Faculté de Philosophie et Lettres, Ibrahim Moubgande est soutenu par une bourse des Fonds ULB. Étudiant/chercheur inscrit en Sciences de l'information et de la communication, il prépare depuis 2009 **une thèse de doctorat en Arts du spectacle vivant** qui, jusqu'ici, s'intitule « De la pratique rituelle au spectacle vivant : une approche sémio-anthropologique du « Nguon » et du « Ngondo » au Cameroun ». Parcours.



Je réalise une thèse en cotutelle, entre Belgique et Cameroun. Le promoteur de ma thèse est le Pr André Helbo (ULB) et la codirection est assurée par le Pr Bole Butake (Université de Yaoundé I) qui est mon université d'origine. Il va donc sans dire que je suis membre du ReSIC (unité de recherche des Sciences de l'information et de la communication de l'ULB) et fruit de la coopération Nord/Sud ; coopération qui non seulement a assuré ma formation mais aussi me soutient financièrement au quotidien dans la réalisation de ma thèse. L'objectif principal est de contribuer au développement de la collaboration scientifique entre chercheurs Nord/Sud et surtout de favoriser la mobilité internationale de ces derniers.

APPORTS DE MON PASSAGE EN BELGIQUE

Comment ai-je vécu mon séjour en Belgique et qu'ai-je pu mener dans le cadre de mon doctorat ? J'aimerais d'abord rappeler que le doctorat est conféré en principe après trois ou quatre années de recherche postérieures à l'obtention d'un Master, d'un Diplôme d'études approfondies (DEA) ou de tout diplôme équivalent. Il porte surtout sur la réalisation d'un travail scientifique original. Dans cette logique, l'ULB (Nord) a été d'un apport capital dans la préparation de ma thèse ; j'en veux pour preuve des formations d'accompagnement et/ou des enseignements auxquels j'ai eu l'insigne honneur d'être associé ou de participer (à l'ULB, à l'Académie royale de Belgique...), des stages, des séminaires (ethnoscénologie à l'Université de Paris 8), des missions ou stages organisés dans le cadre de l'école doctorale (Journées Jeunes chercheurs Geriico), la liste n'est pas exhaustive.

Par ailleurs, une thèse ne peut se faire que dans un cadre adéquat, ce dont nous ne disposons pas toujours dans le Sud. Ainsi ai-je bénéficié d'une bibliothèque fournie et garnie qui m'a permis de dégager l'originalité de mon travail et d'avancer rapidement dans ma recherche. Au bout de quatre années de recherche – surtout quand on est encadré par des spécialistes –, on est bien mieux outillé et en mesure de propager ce savoir acquis dans son université d'origine une fois rentré au pays.

PROJETS, PARTENARIATS

Une fois que j'aurai défendu ma thèse, le projet le plus probant est celui de mon retour dans mon université d'origine : l'Université de Yaoundé I. Pour deux raisons majeures : d'une part, pour mon intégration socioprofessionnelle dans mon pays et en milieu universitaire où j'occupe déjà comme enseignant vacataire depuis quelques années. D'autre part, pour faciliter la mise en valeur des résultats de ma recherche doctorale. Cela passerait par la mise sur pied d'un laboratoire ou d'une unité de recherche à large spectre, à l'image de la formation que j'ai acquise à l'ULB (sémiologie, anthropologie, ethnoscénologie et par-dessus tout l'afroscénologie que je défends dans ma thèse...). Ainsi les miens pourraient bénéficier de mes connaissances. A côté de toutes ces initiatives, j'aimerais mener des recherches post-doctorales avec l'appui de mon promoteur de recherche dans l'une des universités partenaires de mon université du Nord : l'ULB.

ÉLARGIR LE SPECTRE DES BÉNÉFICIAIRES

Je me battraï autant que faire se peut pour pérenniser et développer ce partenariat. Dans cette optique, il faudra d'abord améliorer la visibilité de cette coopération au sein de l'Université de Yaoundé I, car rares sont les chercheurs qui sont au courant non seulement de son existence mais aussi d'une telle possibilité de mobilité internationale. Je compte bien faire de la sensibilisation sur ces échanges.

J'envisage aussi de mettre sur pied un laboratoire qui, avec le temps, pourrait se transformer en école doctorale taillée à la mesure des écoles doctorales occidentales. Ainsi, cette école pourrait se rapprocher de l'ULB pour l'amélioration de son image scientifique. Je pense aux infrastructures à la pointe de la technologie, au financement des recherches au niveau local. Il ne serait plus question pour l'ULB, avec cette initiative, de déboursier autant de moyens pour la formation d'un seul chercheur obligé de se mouvoir, mais de mettre ce moyen à la disposition du laboratoire, celui-ci profitant alors à un collectif de chercheurs. L'idée est d'élargir le spectre des bénéficiaires et de créer une plate-forme de communication et d'échange d'expérience (post doctorale, échange d'étudiants...). Pourraient donc se développer des réseaux de publication et la mise en valeur des résultats de recherche effectuées tant au Nord qu'au Sud. Une autre manière de poursuivre et de métamorphoser la coopération Nord-Sud !

> Ibrahim Moungande

Depuis 2006, la Biennale « Photographie et Architecture » est organisée dans l'Espace Architecture situé Place Flagey à Ixelles. Cette exposition de photos s'inscrit, comme le souligne son commissaire Marc Mawet, dans les missions culturelles que se donne la Faculté d'Architecture de l'ULB et vise à montrer l'architecture non pas comme un objet mais comme un espace à habiter. « Il s'agit donc d'évoquer l'architecture au-delà de sa valeur formelle et de sa dimension esthétique afin d'investir ses épaisseurs humanisées, dans sa réalité la plus anonyme, la plus quotidienne, la plus éloignée de son statut d'objet. »

DÉVELOPPER LE SENS CRITIQUE DES ÉTUDIANTS

Grâce à l'art, la faculté veut aussi lutter contre le formatage des esprits de ses étudiants. « Avant d'avoir l'ambition ou la prétention de transformer le monde, il faut d'abord savoir le lire et l'interpréter. Les clés et les outils, les étudiants les retrouvent dans les cours bien évidemment. Mais une biennale comme celle-ci a l'ambition et l'objectif d'éveiller les étudiants à autre chose que le fait de dessiner des plans, à développer leur sens critique et à accroître leur capacité à pouvoir prendre du recul », explique Marc Mawet, également enseignant au sein de la faculté. « D'autant que, d'une manière générale, les tentations sont grandes de réduire les formations aux besoins d'un marché et plus particulièrement pour l'architecte, à celui du marché de la construction », ajoute-t-il.

Cette exposition donne par ailleurs l'occasion à l'Université et à ses étudiants d'être au centre de la cité. « Le campus du Solbosch est entouré de murs, ils sont invisibles mais ce sont quand même des murs. En organisant une exposition comme celle-ci, on ouvre d'une certaine manière une fenêtre sur le monde. C'est aussi une façon pour l'Université de s'afficher autrement, de revendiquer une place « hors les murs » et de prendre place au cœur de la ville. »

EXPLORER LE QUOTIDIEN AU-DELÀ DE SA BANALITÉ

L'édition 2012 de la biennale a pour thème « Les espaces au quotidien ». Dix-neuf exposants ainsi que des pièces extraites de la collection du Musée de la Photographie de Charleroi questionnent le thème du quotidien afin de « dépasser la simplicité apparente qu'on lui concède trop naturellement », commente le commissaire de l'exposition.

Ce thème du quotidien est assez large puisqu'il peut évoquer tant la légèreté et la frivolité des petits instants, la platitude et la banalité que des sujets plus graves comme la précarité, la transgression ou la violence. Le quotidien réfère donc à des réalités multiples et renvoie à la fois au monde du travail, de la vie familiale et privée et à celui des loisirs.

Plusieurs séries de photographies frappent dans l'exposition. Comme celle de l'Italienne Mara Mazzanti qui a réalisé clandestinement un reportage dans un hôtel miteux de Pigalle à Paris où sont hébergées une soixantaine de transsexuelles latino-américaines qui tapinent le jour au bois de Boulogne. Dans un tout autre style, Stéphanie Lacombe a mené un projet d'ethnographie photographique sur les Français à table, faisant ainsi irruption dans leur quotidien. On passe aussi du quotidien d'une femme qui élève seule son enfant (Aglæé Bory) à la ville-usine de Tata en Inde (Thomas Van Den Driessche), des quartiers du Borinage vus depuis la cabine du marchand de glaces (Laurence Vray) aux abris de fortune des réfugiés clandestins dans la « jungle » de Calais (Jean Revillard). Sans oublier les œuvres prêtées par le Musée de Charleroi qui donnent une dimension historique à l'exposition. Sans nul doute, l'exposition inspire. Elle incite les visiteurs à dépasser les apparences, à pénétrer dans le quotidien des gens et par là, à comprendre que nos habitats ne sont pas uniquement le résultat de projets architecturaux. Ils dépendent également d'une situation sociale et d'un mode de vie. A voir, sans hésiter.

> Valérie Van Innis

Biennale Photographie et Architecture # 4

Observer le quotidien avant de le transformer

La Faculté d'Architecture La Cambre-Horta organise, jusqu'au 13 mai, la 4^e édition de la Biennale « Photographie et Architecture ». **Objectifs** : éveiller le sens critique des futurs architectes, montrer au grand public l'architecture non pas comme un objet mais comme un espace à habiter et placer l'Université au centre de la ville.

© STÉPHANIE LACOMBE - « LE BUSTE » ; JEAN-CLAUDE VIT SEUL À MARSEILLE. LE DÔNE DEVANT LA TÉLÉVISION. AVEC EN FACE DE LUI, LE BUSTE DE SON FRÈRE DÉCÉDÉ.



▲ © LAURENCE VRAY - « LA GLACE PASSE » ; UN QUARTIER DU BORINAGE PHOTOGRAPHIE DÉPUIS LA CAMIONNETTE DU MARCHAND DE GLACES.

En pratique

Biennale de "Photographie et Architecture", jusqu'au 13 mai, Espace Architecture, 19bis place Flagey, tous les jours (sauf lundi), de 11 à 18h, entrée: 3 euros
Plus d'information: www.archi.ulb.ac.be/_biphot/



Paul Magnette

« The Magnet effect »

ULBiste « pur jus », expert de l'UE, médiateur puis ministre, troubleur politique, possible bourgmestre de Charleroi, **Paul Magnette multiplie profils et casquettes**. Esprit libre l'a rencontré fin janvier et retrace avec lui son itinéraire fulgurant. Portrait d'un « honnête homme ».

Esprit libre : **Commençons par remonter le temps : jusqu'au printemps 2007, vous êtes directeur de l'Institut d'études européennes, Professeur à l'ULB, expert de l'UE reconnu internationalement, vous avez reçu des prix et êtes régulièrement invité par de prestigieuses universités... Qu'est-ce qui a déclenché cette envie ou ce besoin d'entrer en politique ?**

Paul Magnette : Je n'avais aucun besoin de rien du tout (rires). On me l'a demandé, sinon je n'aurais sans doute rien sollicité et rien entrepris, mais on est venu me chercher dans des circonstances très particulières – une crise politique locale à Charleroi, pour une fonction de médiation – dans la foulée on m'a proposé d'être ministre de la Région wallonne et ensuite d'être ministre au fédéral, donc je n'ai jamais dû rien décider d'une certaine manière, ni certainement rien sollicité. C'est venu un peu par hasard, je me suis laissé porter par les événements.

Esprit libre : **Mais vous avez accepté tous ces mandats...**

Paul Magnette : J'ai dit oui, mais par étape. Si on m'avait dit « Veux tu entrer définitivement ou à très long terme en politique ? », je ne sais si j'aurais accepté, mais on m'a proposé une mission à Charleroi pour quelques semaines, et ensuite de terminer une législature à la Région et ainsi de suite. Une série de petits « oui » se sont additionnés.

Esprit libre : **Spécialiste des questions européennes, on vous imaginait plutôt commencer par un mandat de député européen...**

Paul Magnette : C'était une possibilité que j'avais en tête mais pour un horizon très lointain. À près de 40 ans, je me disais que d'ici une quinzaine d'années j'allais commencer à tourner en rond et qu'éventuellement le Parlement européen m'intéresserait. Les choses ont tourné autrement. Ce n'est pas grave, dans 15 ans j'irai quand même au PE.

Esprit libre : **Un changement s'est opéré dans les médias et auprès du grand public. Depuis que vous êtes entré dans l'arène politique, on vous considère différemment...**

Paul Magnette : On perd sans doute beaucoup en crédibilité parce qu'il y a une forme de crédit a priori qui est donné aux universitaires. Tandis que lorsqu'on est un politique, une forme de méfiance s'installe. Quand on est universitaire, on peut tout dire mais on ne peut pas faire part de ses propres préférences politiques. Quand on est engagé en politique, c'est finalement l'inverse : il y a toute une série de choses qu'on ne peut pas dire pour éviter de heurter les uns, ou pour rester dans la ligne, etc. Ça demande une discipline intellectuelle. Ça c'est un renoncement.

D'autres facettes de Paul Magnette

On oublie parfois que les personnages publics mènent aussi une vie normale et s'intéressent à la musique, au cinéma, etc. Quid de Paul Magnette ?

- Passionné de cuisine, il pratique en connaisseur avec ses enfants lors de soirées dignes d'un dîner presque parfait.
- Amateur de cinéma, il ne rate pas un film politique. Dernier en date, l'ovni expérimental « Pater » d'Alain Cavalier.
- Amoureux de musique, il craque pour Lana Del Rey, El Gusto et Pete Doherty.

Esprit libre : Justement, en janvier dernier, vous avez mis « les pieds dans le plat » en faisant une sortie dans les médias sur le manque de légitimité démocratique de la Commission européenne. Vous avez montré un visage beaucoup plus vindicatif ; quel était votre but à ce moment là ?

Paul Magnette : Je ne pensais pas que ça susciterait autant de réactions passionnées mais l'intention, c'est vrai, était de porter un discours critique de gauche sur l'Europe en disant « ce n'est pas parce qu'on est européen qu'on doit tout passer à l'Europe ». Il faut pouvoir accepter qu'on soit très pro-européen et très attaché à l'Europe et néanmoins critique sur les orientations de l'UE. C'est une très vieille conviction que j'avais déjà en tant que chercheur. Dans mes travaux sur la légitimité de l'UE, j'ai toujours plaidé pour une politisation de l'Europe. Il vaut mieux qu'elle soit au cœur du débat politique, qu'elle soit l'objet de confrontations, de conflits car c'est ce qui fait qu'à un moment donné elle finit par rentrer dans les mœurs et dans les représentations.

Esprit libre : Il y a eu une volée de bois vert à votre rencontre mais également, de nombreuses réactions très positives et d'encouragement...

Paul Magnette : Il y a eu un effet de catharsis que je n'avais pas anticipé mais manifestement beaucoup de gens avaient ce même sentiment et n'osaient pas forcément l'avouer. Ils ont éprouvé une sorte de soulagement que quelqu'un l'exprime.

Esprit libre : À ce moment-là, de nombreux commentaires sur les forums internet vous présentent comme un « honnête homme ». Un beau compliment car vous le disiez vous-même précédemment, le politique induit plutôt la méfiance.

Paul Magnette : C'est parce que je suis un ULBiste ! Je suis un libre penseur et je le resterai jusqu'à ce que ma dernière flamme s'éteigne (rires). En même temps, c'est une opi-

nion à un moment donné. Je ne pense pas que ce soit un crédit qu'on me porte de manière générale. J'avais décidé de porter cette critique sur l'Europe et ça a manifestement coïncidé avec un état d'esprit à un moment donné.

Esprit libre : Quel est votre regard sur l'évolution européenne ?

Paul Magnette : J'ai des sentiments partagés car je ne peux me réjouir du contenu que prend le projet européen en terme de politique économique et des conséquences que cela implique pour les modèles sociaux des états membres et des services publics. En revanche, de 2008 à nos jours, la discipline collective s'est renforcée. Alors je n'aime pas le contenu qu'on lui donne mais c'est une bonne chose que l'Europe prenne plus de consistance dans la coordination des politiques économiques et budgétaires. Si elle pouvait aller un pas plus loin encore et coordonner davantage les politiques fiscales et sociales afin d'éviter le dumping, c'est vraiment ce que la gauche attend depuis 20 ans. Donc, le contenu n'est pas bon mais l'avancée est spectaculaire.

Esprit libre : Qu'attendez-vous des prochaines élections européennes ?

Paul Magnette : J'attends énormément du cycle qui va d'aujourd'hui à juin 2014. D'abord François Hollande va gagner l'élection présidentielle en France. Ensuite, les socio-démocrates vont remporter les élections en 2013 en Allemagne, et en 2014 on aura la consécration – non pas d'un retournement électoral complet, car dans l'Europe des 27, c'est impossible – mais il y aura un rééquilibrage. Je ne dis pas que la gauche sera dominante mais au moins les forces politiques existeront à proportion de leur histoire et de leur importance sociale. C'est un grand espoir pour remettre l'Europe sur pied.

Esprit libre : Allez-vous vous présenter aux élections com-

munes de Charleroi ?

Paul Magnette : Au niveau local, les gens me disent parfois 'Si tu n'y vas pas, ça n'ira pas'. Galilée dans la pièce de Berthold Brecht disait en substance : « Malheur au pays qui attend un héros ». Je ne crois pas à la théorie de l'homme providentiel. Il n'y a pas d'homme providentiel, il y a de bonnes équipes et de bons projets collectifs. Je jouerai de toute façon un rôle actif en tant que président du PS carolo, mais quelle sera la meilleure configuration, c'est encore difficile à dire aujourd'hui.

Esprit libre : Qu'en est-il du projet de développement de campus universitaire dans le haut de la ville de Charleroi ?

Paul Magnette : Il avance bien, il y a tout un projet de développement de campus urbain dans la ville haute, en collaboration avec l'ULB, UMons et les hautes écoles, orienté vers les sciences sociales, les technologies et les métiers de l'ingénieur. Il y a le pôle de compétitivité GreenWin, coprésidé par l'ULB, qui a décidé de s'installer à Charleroi et qui va explorer et porter les programmes de recherche sur les nouveaux matériaux, les nouveaux processus énergétiques, tout ce qui tourne autour de la croissance durable.

Par ailleurs il y a le succès du Biopark qui, en 15 ans, réalise une implantation formidable non seulement sur le plan de la recherche mais aussi de l'enseignement et du développement industriel, où l'ULB est une des grandes entreprises (on la présente rarement comme tel) qui contribue au redéploiement de la Wallonie, du Hainaut et de Charleroi en particulier. On peut espérer un succès identique avec un Ecopark.

Il est fondamental pour l'ULB de s'enraciner en Wallonie. Et le terrain sur lequel il y a le plus à développer est le Hainaut avec ses 1,3 millions d'habitants. C'est pratiquement la moitié de la population wallonne et l'Université de Mons n'a pas à elle seule les capacités humaines et matérielles ainsi que les compé-

tences dans certaines disciplines pour se développer, donc l'ULB et UMons ont là une carte à jouer.

Esprit libre : Vous êtes ministre de la politique scientifique : est-ce un retour à vos premières amours ?

Paul Magnette : Un peu. Disons que c'est la commission parlementaire que j'ai passé avec le plus de légèreté car c'était une matière dans laquelle je me suis senti immédiatement à l'aise. On parle de l'avenir des PAI, des programmes cadre de recherche, des programmes européens dans des domaines qui ne me sont pas des plus familiers mais qui sont très importants, comme la recherche spatiale ou polaire. Ce sont des domaines dans lesquels je me sens à l'aise.

Esprit libre : L'ULB ne vous manque-t-elle pas un peu ?

Paul Magnette : J'ai conservé une très légère charge de cours et je tiens à garder ce lien de rattachement qui est plus que symbolique pour moi avec mon université. Et puis j'ai encore des doctorants et j'interviens de temps en temps dans des séminaires. J'écris aussi quelques articles de circonstances, notamment dans *De Standaard*. C'est un bol d'air mental.

Esprit libre : Vous avez un profil Facebook et un compte Twitter. Est-ce une inclination naturelle pour les réseaux sociaux ?

Paul Magnette : Très honnêtement, pas du tout. Je dois un peu me forcer, j'avais une certaine réticence au début. Je suis arrivé assez tard sur Facebook et encore plus tard sur Twitter et puis il y a des moments où je ne m'en occupe plus du tout. Je vais continuer même si c'est difficile... C'est tout un art de trouver un message bien calibré, de ne pas dire d'âneries ni de choses trop banales.

> **Séverine Vaissaud**

À voir, à faire à l'ULB... ou ailleurs

Retrouvez toutes les activités de l'ULB dans l'agenda électronique sur : www.ulbruxelles.be/outils/agenda/

Mais aussi...

Le 25/06/2012

Séminaire du Prof. Biswajit Das de l'Université Jamia Millia Islamia (Inde)
ReSIC est un centre de recherche pluridisciplinaire qui s'attache au champ vaste et polymorphe des sciences de l'information et de la communication.. Le 25 juin, le Professeur Biswajit Das, directeur du Centre for Culture, Media and Governance de la Jamia Millia Islamia University assurera un séminaire au centre sur le thème « médias et gouvernance en Inde ».
Infos : Olivier.Arifon@ulb.ac.be

Du 02 au 13/07/2012

Droit et politique de l'immigration et de l'asile de l'Union européenne
L'objectif du cours d'été est de fournir aux participants une connaissance globale de la politique d'immigration et d'asile de l'Union européenne d'un point de vue juridique. Le programme est organisé par le « Réseau académique d'études juridiques sur l'immigration et l'asile en Europe » fondé avec le soutien financier du programme Odysseus de la Commission européenne et coordonné par l'Institut d'Etudes Européennes de l'Université libre de Bruxelles.
Infos : www.ulb.ac.be//assoc/odysseus/

Du 23 au 27/08/2012

5th European meeting on Python in Science
5^e Rencontre européenne et interdisciplinaire concernant l'usage en sciences du langage de développement d'applications Python, qui réunira des utilisateurs, des développeurs de langages scientifiques, académiques, etc.
Infos : www.euroscopy.org

Les vingt ans d'ECARES

ECARES, l'European Center for Advanced Research in Economics and Statistics, organise à l'occasion de son 20^e anniversaire deux journées de conférence les 18 et 19 mai 2012. Inauguré en 1991, le Centre a depuis joint ses forces avec de nombreuses autres institutions, notamment l'Institut d'études européennes et l'ULB, afin d'encourager la recherche de haute

qualité en économie en mettant l'accent sur les problèmes politiques relatifs à l'Europe de l'Est et de l'Ouest, et de fournir un point de rencontre pour les économistes de tous secteurs. Il a acquis une réputation d'excellence internationale au niveau de la recherche qu'il continue à faire progresser au travers de ses nombreuses activités, au nombre desquelles une école doctorale. La première journée de conférence sera articulée autour d'un atelier de travail sur les langues et d'une série de présentations ayant trait à l'histoire et aux activités de l'institution. La seconde abordera les grands domaines du monde de l'économie et de la finance.

En pratique :
les 18 et 19 mai.

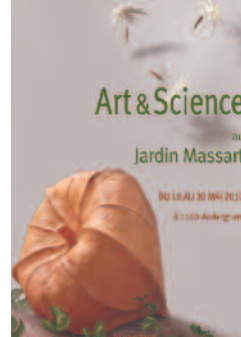
Infos :
www.ecares.org/ecaresdocuments/ws/ecares20/program.pdf



Ela Bhatt, Costa-Gavras et Angela Davis, DHC de l'ULB

Le 14 mai prochain, l'ULB décernera les insignes de Docteur honoris causa à trois personnalités d'exception : Ela Bhatt, juriste et fondatrice de la Self-Employed Women's Association (SEWA) – Inde ; Costa-Gavras, réalisateur de cinéma, président de la Cinémathèque française – France ; Angela Davis, philosophe, professeure émérite à l'Université de Californie (Santa Cruz) - États-Unis. Les facultés de l'Université remettront, quant à elles, les insignes de DHC à quatre personnalités. Faculté des Sciences sociales et politiques : Jacques Commaille, professeur des universités émérite à l'École normale supérieure (Cachan), chercheur à l'Institut des sciences sociales du politique (ENS, Cachan) – France. Faculté d'Architecture : Anne Lacaton, architecte – France. Faculté des Sciences et École Polytechnique de Bruxelles : George Whitesides, professeur de chimie à l'Université de Harvard - États-Unis. Pôle Santé : Brian Kobilka, médecin, professeur au Département de physiologie cellulaire et moléculaire à l'Université de Stanford - États-Unis.

En pratique :
le 14 mai, à 17h, dans l'auditorium Paul-Emile Janson (48, avenue F. D. Roosevelt à 1050 Bruxelles). **Entrée libre.**



« Art & Sciences » : prenez-en de la graine !

Dans toute l'Europe, des jardins botaniques, musées et institutions de recherches ouvrent leurs portes pour mettre à l'honneur le monde des plantes. À cette occasion, le Jardin botanique Jean Massart, un des six partenaires belges participant à l'événement, a opté pour l'originalité et propose au grand public une exposition d'art : « Regards croisés sur 25 sculptures de fruits et de graines de la céramiste française Severine Cadier ». Ces œuvres d'art éveilleront la curiosité des petits et des grands pour l'univers des plantes. Un quiz « Plantes fascinantes » sera proposé aux visiteurs participant à cette Journée internationale. À noter que parmi les nombreux lots à la clef, le premier prix est une sculpture géante de l'artiste.

En pratique :
au Jardin Massart, du 18 au 20 mai.

Infos : <http://www.artgraine.net>



JdS'2012 : 44^e Journées de Statistique

Organisées chaque année depuis 1970 par la Société française de statistique (SFdS), les Journées de Statistique constituent la plus importante manifestation scientifique du monde statistique francophone. Elles sont un lieu d'échange privilégié entre chercheurs, enseignants et professionnels de la statistique et portent une attention toute particulière aux jeunes statisticiens afin de faciliter leur intégration dans la communauté scientifique. Pour 2012, les thèmes suivants seront abordés : risques, données dépendantes et économétrie ; statistique pour les sciences du vivant ; données complexes et de grande dimension.

En pratique :
du 21 au 25 mai.

Infos : <http://jds2012.ulb.ac.be/>

Grenoble 1927

Une collection d'œuvres d'art oubliée des années 1920, contenant les plus grands noms de l'art moderne belge, vient d'être reconstituée par Céline De Potter, jeune chercheuse de la Faculté de Philosophie et Lettres (Mondes modernes et contemporains). Elle est exposée jusqu'au 27 mai au Felixart Museum à Drogenbos. Des œuvres de James Ensor, René Magritte, Léon Spilliaert, Constant Permeke, Gustave Van de Woestyne, Frits Van den Berghe, Victor Servranckx et bien d'autres donnent un aperçu unique de la scène artistique belge de l'époque.

En pratique :
jusqu'au 27 mai.

Infos : www.felixart.org



Nicolas de Staël, ses années de formation

Peu de recherches ont été effectuées à ce jour sur la période de formation de Nicolas de Staël, étranger et apatride, aux académies des beaux-arts de Bruxelles et de Saint-Gilles. Quel rôle joua l'Académie dans la formation de l'étudiant Nicolas? Qui furent ses professeurs? Ses camarades? Comment a-t-il vécu ses années d'études dans l'entre-deux guerres? Peu d'étudiants ont laissé autant de documents: dessins, aquarelles, peintures de jeunesse, photographies de sa vie d'étudiant, récits et croquis de voyages constituent autant de témoins des recherches de ce peintre convaincu qu'« il faut travailler beaucoup, une tonne de passion et cent grammes de patience ». Quelque trente ans après la seule exposition consacrée en Belgique à ce peintre, au Collège Cardinal Mercier, et après les rétrospectives présentées au Centre Pompidou, à la Fondation Gianadda et au Musée Picasso à Antibes, l'ULB lui rend hommage du 10 mai au 2 juin 2012 en présentant ses années passées à Bruxelles avec une exposition conçue par l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles / Ecole supérieure des arts.

En pratique :
jusqu'au 2 juin à la Salle Allende (Campus du Solbosch - Bât. F1 - Avenue P. Héger 22-24).

Infos : www.arba-esa.be



Décrottoirs aux cimaises

Décrottoirs... ou la mémoire de nos trottoirs en région bruxelloise! Jusqu'au siècle dernier, le décrottoir faisait partie des civilités et du rituel de l'entrée des édifices publics comme de l'entrée dans l'habitat individuel. On s'y essayait la semelle au retour des flâneries dans la capitale boueuse ou dans les campagnes et les bois environnants. Par le biais de ce petit accessoire dont il ne reste souvent qu'un trou au pied de la porte d'entrée, c'est raconter l'histoire de nos trottoirs, l'histoire des promenades urbaines, l'histoire des petits métiers comme celui du décrottoir, l'histoire d'un morceau d'architecture aujourd'hui considéré comme petit patrimoine à sauvegarder. Bruxelles est l'une des seules capitales européennes à offrir un si large éventail et une si grande diversité de ces ustensiles du temps jadis. Exposition salle Allende. Un livre est édité à cette occasion (Photos : Christophe H., textes : Laurence Rosier ULB, avec une préface de Christophe Loir)

En pratique :
du 6 au 30 juin 2012, salle Allende Salle Allende (Campus du Solbosch - Bât. F1 - Avenue P. Héger 22-24).



Énergies... durables ?

Que serions-nous sans énergie ? Nos ressources sont-elles inépuisables ? Sommes-nous tous égaux face aux énergies ?... Le Centre de culture scientifique vous propose de faire le point sur cette thématique et de l'explorer au moyen d'expériences, de démonstrations et de séquences vidéo accessibles et illustra-

tives. Qu'elles soient fossiles ou renouvelables, vous découvrirez l'origine commune des sources d'énergie utilisées par l'Homme. Vous suivrez ses transformations et les multiples chemins de l'énergie de sa production jusqu'à son stockage ou nos maisons. Des expériences sur la photosynthèse et la biométhanisation montreront également que les êtres vivants sont une source importante d'énergie. Enfin, on abordera la problématique des économies d'énergie, les défis que l'humanité doit relever et les nouvelles solutions mises au point.

En pratique :
jusqu'au 6 janvier 2013, au CCS.

Infos : www.ulb.ac.be/ccs

« L'art de Bâtir en région Bruxelloise - Comment tout ça tient ? »

Le thème des Journées du Patrimoine de septembre 2012 sera « L'art de construire ».

Une exposition se tiendra aux Halles Saint Géry de septembre à fin novembre. Elle est basée sur le petit livre « Comment tout ça tient ? » de Michel Provost, professeur à l'ULB (Faculté d'Architecture - Faculté des Sciences appliquées) et commissaire de cette exposition très didactique, accessible à un large public. On y expliquera au travers de nombreuses maquettes (de bâtiments, virtuelles...) comment « tiennent » des constructions à Bruxelles et dans le monde.

En pratique :
du 19 août à la mi-novembre 2012 aux Halles Saint Géry.



Congrès pluraliste des Sciences

Pour son 50e anniversaire, le Congrès pluraliste des Sciences - le grand recyclage annuel organisé par et pour des professeurs de Sciences - aura lieu cette année à l'ULB.

En pratique :
du 21 au 23 août.

Infos : www.congres-des-sciences.be/



Nous ont également été signalés :

Une majorité musulmane à Bruxelles en 2030. Comment nous préparer à mieux 'Vivre ensemble' ? Dossier n°84, La Pensée et les Hommes, édité par Chemsî Cheref-Khan et Jacques v, La Pensée et les Hommes, 2011, 256 pages.

Gens du Moyen Age. Six croquis de la vie ordinaire, Power Eileen, UBLire, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012, 320 pages.

Géographies spirituelles : mobilité des pasteurs pentecôtistes et « miracles » migratoires entre l'Afrique, l'Amérique Latine et l'Europe, Maskens Maïté, Brussels Studies, 2012.

Droit de l'Union européenne, Dony Marianne, UBLire, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012, 800 pages.

Party Membership in Europe: Exploration into the anthills of party politics, Van Haute Emile, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, 228 pages.

La Chine depuis 1949, Linda Benson, Collection UBLire-Références, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012, 336 pages.

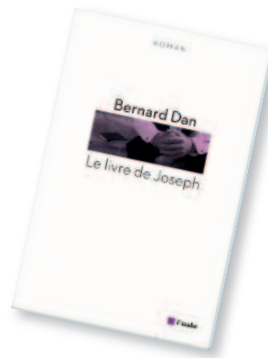
Les femmes et la franc-maçonnerie. Des lumières à nos jours, Dossier n°82-83, édité par Révauger Cécile, Lemaire Jacques, La Pensée et les Hommes, 2011, 420 pages.



Les féministes de l'islam

Les discours islamiques contemporains relatifs à la question des femmes révèlent la peur de la perte de leur contrôle susceptible d'entraîner le désordre et la déstabilisation de la société. Les acteurs religieux préconisent un rapport hiérarchique et /ou complémentaire entre les sexes en mobilisant l'argument d'autorité religieuse. Mais dans ces lieux de la réislamisation, l'émergence d'actrices religieuses, militantes musulmanes voilées se réclamant progressivement du féminisme islamique, voit le jour. La spécificité de leurs discours réside dans la revendication d'une égalité des sexes « de et par l'islam en se référant systématiquement aux sources islamiques. Comment se définit le féminisme musulman prôné par ces actrices religieuses qui revendiquent une égalité des sexes à partir du cadre islamique ? À partir d'une recherche doctorale sur les discours islamiques relatifs à « la femme » véhiculés à Bruxelles, qui s'est étendue de septembre 2006 à mars 2011, Leïla El Bachiri, chercheuse au sein de l'Université des Femmes, apporte un éclairage inédit et étayé sur l'émergence du féminisme islamique au sein des lieux de la réislamisation.

Les féministes de l'islam de l'engagement religieux au féminisme islamique, El Bachiri Leïla, Université des femmes, Pensées Féministes, 2012.



Le livre de Joseph

Ce livre nous raconte la quête identitaire, tantôt tragique, tantôt comique, d'un dentiste parisien, Jean-Paul Rakover, bloqué à l'aéroport de Varsovie. Il va employer cette inactivité forcée pour, armé de son ordinateur et bénissant le wi-fi des lieux publics, partir à la rencontre de son histoire... N'ayant pour famille que sa mère, il ignore tout de ses racines, de ses origines. Quitte à rêver, à inventer, le voilà aux côtés de son oncle présumé, Joseph, au cœur du ghetto polonais, dans l'horreur de la barbarie nazie... Qui suis-je ? D'où est-ce que je viens ? Jean-Paul Rakover se pose les mêmes questions que l'humanité toute entière, et tente d'y répondre dans cette histoire menée à un train d'enfer, où traces autobiographiques se mêlent subtilement à la fiction.

Le livre de Joseph, Dan Bernard, Regards d'ici, Éditions de l'Aube, 2011.

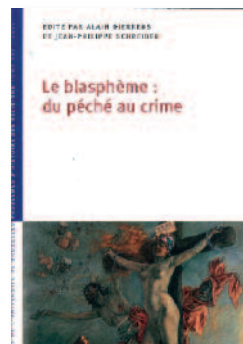


Albrecht Bouts (1451/55-1549)

La publication constitue la première monographie avec catalogue raisonné de l'œuvre d'Albrecht Bouts. Fils aîné de Dirk Bouts, formé dans l'atelier paternel à

Louvain, l'artiste à joui d'une longévité exceptionnelle pour son temps. En préambule l'ouvrage retrace la fortune critique du peintre. Il dresse pour suivre la personnalité artistique du maître, l'héritage familial et le cadre de son activité, avec pour objectif de dégager la production qui lui est propre de celle de son atelier. Une cinquantaine de tableaux peuvent ainsi être attribués au maître et à ses proches collaborateurs. L'auteur, formée à la rigoureuse école de l'analyse technique, appuie sa démonstration sur un examen direct des œuvres tant sur le plan stylistique que de la technique d'exécution, en se basant notamment sur l'interprétation minutieuse de nombreux documents de laboratoire. Un catalogue raisonné illustré, de près de trois cents tableaux, a été dressé en fin de volume. Il démontre l'importante production de l'atelier, en particulier dans le domaine des peintures de dévotion privée, mais aussi l'étendue de l'influence boutsienne, perceptible bien au-delà de la sphère d'activité louvaniste jusqu'en Espagne, longtemps après le décès du maître. Une abondante illustration, constituant le complément indispensable à tout chercheur et érudit en la matière, complète l'ouvrage.

Albrecht Bouts (1451/55-1549), Henderiks Valentine, Contributions à l'étude des Primitifs flamands, Brepols, 2012, 270 pages.



Le blasphème : du péché au crime

Considéré comme une attaque au fondement même de l'ordre social et de la morale publique, le

blasphème – au sens d'irrévérence envers ce qui est révéralé par les religions – a été et est toujours réprimé en tant que tel. Récemment, certains événements internationaux et certaines revendications identitaires ont toutefois soulevé des interrogations nouvelles sur les formes, la nature et le caractère licite des discours et des images manifestant de l'irrespect à l'égard des religions, serait-ce sur le mode satirique. En examinant les manifestations contemporaines de ce qui est considéré comme outrage par les religions, mais aussi en envisageant l'histoire et l'anthropologie de la « parole impie » et de sa réception, les études rassemblées dans le présent ouvrage permettent de mieux comprendre comment cette catégorie du discours religieux et juridique s'est construite à travers le temps, dans le but de réprimer certaines formes de contestation des religions établies et de leurs symboles. Car la répression du blasphème montre la complexité de sa gestion sociale et judiciaire, au cœur de la tension entre liberté de conscience (du « diffamateur » et du « diffamé »), liberté d'expression et censure.

Le blasphème : du péché au crime, Dierkens Alain, Schreiber Jean-Philippe, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012, 184 pages.



Le soignant. Entre la vie et ses représentations

L'hospitalisation, avec la coupure radicale qu'elle entraîne par rapport à l'activité normale, familiale, professionnelle et sociale, est une situation à laquelle nous sommes tous probablement confrontés,

un jour ou l'autre. Cette « coupure » souvent soudaine est, c'est l'évidence, fréquemment génératrice d'isolement du patient ou du résident qui se trouve confronté sans préparation à l'inactivité, au sentiment d'impuissance, à la souffrance, à la solitude et à l'angoisse. Quand vient la détresse, le désir d'être entouré, assisté, écouté non plus comme un malade mais comme un homme et une femme. Ce désir est un désir légitime, un droit qui doit pouvoir être satisfait. S'il est une matière dans laquelle les conceptions philosophiques et éthiques sont incontournables, c'est bien celle de l'assistance morale, religieuse ou philosophique : le respect du pluralisme des convictions exige absolument que les personnes isolées par le fait de l'hospitalisation (que cet isolement soit accidentel, passager ou chronique) puisse satisfaire naturellement, sans effort particulier, sans démarches contraignantes, leur désir de contact humain. C'est cet objectif que veut rencontrer « Le soignant entre la vie et ses représentations ». Les contacts nécessaires qui ont abouti à ce travail constituent déjà un fait important : le pluralisme ne peut être une concession de la pensée. Il est ce qui fait la richesse spirituelle de la démocratie.

Le soignant. Entre la vie et ses représentations, Mayer Marc, E.M.E Éditions, 2011, 127 pages.



Génocide : les Figures de la victime

L'histoire du XX^e siècle a été jalonnée de génocides aussi cruels que divers. Ce phénomène historique est

analysé dans ce volume du point de vue de ses conséquences psychologiques et juridiques davantage que dans ses aspects historiques. Une attention toute particulière a été consacrée au martyr des Tutsi du Rwanda ainsi qu'aux séquelles de la Shoah. Dans l'ensemble de la réflexion, l'accent est porté sur une difficulté majeure pour toute victime : son « devoir de mémoire » et ses moyens opérants de rendre témoignage de faits insoutenables et quasiment indicibles.

Génocide : les Figures de la victime, Dossier n°85, La Pensée et les Hommes, édité par Catalina Sagarra et Lemaire Jacques, 2012, 218 pages.



Belgique - België

Ces derniers temps, l'entité « Belgique » a régulièrement été remise en question dans la presse tant belge qu'internationale. L'incapacité des différents partis élus à former un gouvernement pendant près de deux ans, l'impasse des négociations et surtout l'apparente impossibilité des ses deux principales communautés linguistiques – Flamands et francophones – à trouver un terrain d'entente ont soulevé de nombreuses questions, dont celle de la scission du pays. Les non initiés ont découvert des mots barbares comme « BHV », « facilités linguistiques » et autres « transferts communautaires » (qui trouveront leur explication dans ce livre !). Comment en est-on arrivé là ? Comment expliquer ces désaccords profonds et apparemment inconciliables ? C'est comme si Flamands et francophones formaient deux entités séparées qui

n'auraient jamais connu une histoire commune et partagée. Dans cet ouvrage, des experts se penchent sur la question. Ils sont politologue, historien, critique littéraire ou encore psychologue (clinique, social ou cognitif). Cette interdisciplinarité est l'originalité et la force de leur démarche. Tous ensemble, ils apportent un regard à la fois scientifique et dépassionné sur les troubles qui agitent ce petit pays. Chacun, à sa manière, nous explique les mécanismes qui ont amené Flamands et francophones à développer une mémoire collective distincte.

Belgique - België un État, deux mémoires collectives ?, Luminet Olivier, Éditions Mardaga, 2012, 192 pages.



La fin de la Flandre belge

Nombreux sont aujourd'hui les Belges qui s'interrogent sur le futur de leur pays. Alors que la Belgique a été traversée par la plus longue crise de son histoire, d'aucuns se demandent s'il existe une porte de sortie à ce qui semble être un nœud gordien. Dans ce cadre, les experts se relaient pour tenter de remonter aux origines de la crise actuelle et d'éclairer le public sur les causes du malaise communautaire. Mais, si les relations entre Flamands et Wallons sont passées au crible de l'analyse, il est une partie de la population belge qui est entièrement laissée dans l'ombre : les francophones de Flandre. Or, selon l'auteur de cet ouvrage, le problème des langues en Belgique n'oppose pas, comme on le dit souvent, la Flandre à la Wallonie. Il puise sa source dans les relations entre

majorité et minorité en Flandre même. C'est ce que est démontré dans cette étude, première analyse d'envergure entièrement consacrée aux francophones de Flandre. Céline Préaux montre en quoi la présence des francophones en Flandre explique l'orientation actuelle de l'identité flamande ; une identité qui se veut aujourd'hui radicale, homogène, sûre d'elle et déterminée, mais qui est loin d'être gravée dans la roche.

La FIN de la Flandre belge, Préaux Céline, Éditions Avant-Propos, 2011, 318 pages.



Politique régionale de l'Iran

Au cours des trente dernières années, bien qu'elle n'ait pas développé de concept spécifique s'appliquant à l'ensemble de son voisinage, la République islamique d'Iran a néanmoins mis en place une « politique régionale » sur une base ad hoc. Cette dernière a varié dans le temps et selon les pays visés. Malgré un investissement politique important et en dépit d'avancées notoires, la politique régionale de Téhéran n'a engrangé que des résultats mitigés. L'Iran a certes établi des relations normalisées avec un grand nombre de ses voisins, mais ces dernières sont rarement marquées par une réelle proximité politique. Les relations commerciales et énergétiques régionales restent sub-optimales au regard du potentiel iranien. Le phénomène récent du « printemps arabe », tout en créant des opportunités nouvelles, menace certaines des réalisations les plus

importantes de la politique régionale iranienne, notamment au Levant et dans ses relations avec Ankara. De nombreux obstacles continuent par ailleurs de gêner considérablement l'essor des rapports politiques et économiques de Téhéran avec son voisinage. En limitant sa capacité d'initiative, ils tiennent l'Iran en otage du bon vouloir de ses voisins. En définitive, Téhéran n'aura réussi à tirer que de faibles bénéfices des opportunités offertes par les transformations successives du contexte régional depuis vingt ans.

Politique régionale de l'Iran : potentialités, défis et incertitudes, Djalili Mohammad-Reza, Kellner Thierry, Research Series n1766, Geneva Papers, 2012, 38 pages.



Turquie & déploiement stratégique

Au 17^e rang mondial en termes de PIB, la Turquie est devenue un acteur important de la scène internationale et se revendique comme tel. Depuis quelques années, elle mène une nouvelle politique étrangère originale qui reflète le désir de se situer au niveau des nations qui comptent et qui passe aussi par un redéploiement régional, caractérisé par une intensification des échanges culturels et sociaux, voire une nouvelle politique de voisinage. Toutefois, au delà, des efforts sont également déployés vers l'Afrique, la Chine et l'Amérique du Sud. La Turquie se positionne ainsi de plus en plus comme *soft power*. Par ailleurs, ce pays est aujourd'hui présenté comme un modèle à suivre pour d'autres pays musulmans et beaucoup de mouvements, en particulier durant les printemps arabes,

se sont revendiqués du modèle turc. Cet ouvrage collectif se présente comme une interrogation sur le déploiement stratégique de la Turquie. Son originalité est sans nul doute son angle d'éclairage qui porte sur les nouvelles orientations de la politique extérieure de la Turquie et s'éloigne ainsi des questionnements habituels portant sur la place de la Turquie au sein de l'Alliance atlantique ou sur l'adhésion de ce pays à l'Europe.

Turquie. Le déploiement stratégique, Ouvrage collectif dirigé par Nahavandi Firouzeh, Collection AXES Savoirs, Éditions Bruylant, 2012.



Controverses climatiques

Depuis une vingtaine d'années, des voix s'élèvent pour contester la réalité du réchauffement de la planète. Pourquoi un tel déni ? Comment expliquer la diffusion massive de doutes sur un fait recueillant pourtant le consensus scientifique ? Quel rôle les médias jouent-ils dans cette diffusion ? À quels lobbies et à quels agendas politiques ces « marchands de doute » obéissent-ils ? Cet ouvrage donne la parole à dix-huit spécialistes internationaux de la climatologie et de l'analyse sociologique et politique. Ils examinent pourquoi et comment de telles controverses se forment dans le monde entier, reviennent sur les incertitudes qui font débat ainsi que sur les acteurs, les discours et les stratégies du « climato-scepticisme », en particulier en France, aux États-Unis et en Chine. Une réflexion engagée et un livre de référence sur l'étude d'un

phénomène qui questionne les rapports entre sciences et politique et qui dépasse le cercle académique pour s'adresser à tout lecteur intrigué.

Controverses climatiques, sciences et politique, Zaccaï Edwin, Gemenne François, Decroly Jean-Michel, Les Presses de Sciences Po, 2012, 254 pages.

Près de chez VOUS :

de novembre 2012 à avril 2013 :
salons étudiants

ET À L'ULB :

février 2013 :

- Journée Portes Ouvertes (rhéto + activité spécifique pour les 5^{es})
- Semaine de cours ouverts

mars 2013 :

- Printemps des Sciences
- Soirée d'information sur les Masters et les doctorats

mai 2013 :

Matinée d'information pour les parents et futurs étudiants

Tout au long de l'année :

Pour toute information, contactez InfOR-études

T : 02/650.36.36

M : infor-etudes@ulb.ac.beW : www.ulbruxelles.be/de/infor-etudes

Accès : Campus du Solbosch - bâtiment S - niveau 4

L'Université, sur le
bout des doigts2011
2012ULB RENDEZ-
VOUSwww.ulbruxelles.be

PÉRIODIQUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
PÉRIODIQUE - PARAÎT 5 FOIS PAR AN
N° d'agrégation P201028
Campus du Solbosch CP 130
50, av. F.D. Roosevelt
1050 Bruxelles

Éditeur responsable :Anne Lentiez,
Département
des relations extérieures**Rédacteur en chef :**

Alain Dauchot

Rédacteur en chef adjoint :

Isabelle Pollet

Comité de rédaction :Alain Dauchot,
Nathalie Gobbe,
Isabelle Pollet,
Anne Lentiez
Valérie van Innis
Séverine Vaissaud**Secrétariat :**

Christel Lejeune

Contact rédaction :Service communication,
ULB: 02 650 46 83
alain.dauchot@ulb.ac.be**Mise en page :**Geluck, Suykens & partners
Diane d'Andrimont**Impression :**

Corelio Printing

Routeur :

The Mailing Factory SA

Esprit libre sur le Web :ulbruxelles.be/espritlibre/

Séance solennelle
de Remise des Insignes de

DOCTEUR HONORIS CAUSA

de l'Université et des Facultés

Lundi 14 mai 2012 → 17h

Auditorium Paul-Émile Janson
48 avenue F. D. Roosevelt à 1050 Bruxelles



→
de l'Université

Ela BHATT

Juriste et fondatrice de la Self-Employed Women's Association (SEWA) - Inde

COSTA-GAVRAS

Réalisateur de cinéma, Président de la Cinémathèque française - France

Angela DAVIS

Philosophe, Professeure émérite à l'Université de Californie - États Unis

→
des Facultés

Faculté des Sciences sociales et politiques

Jacques COMMAILLE

Professeur des universités émérite à l'École normale supérieure (Cachan), Chercheur à l'Institut des sciences sociales du politique (ENS, Cachan) - France

Faculté d'Architecture

Anne LACATON

Architecte - France

Faculté des Sciences et École Polytechnique de Bruxelles

George WHITESIDES

Professeur de chimie à l'Université de Harvard - États-Unis

Pôle Santé

Brian KOBILKA

Médecin, Professeur au Département de physiologie cellulaire et moléculaire à l'Université de Stanford - États-Unis